

BOURG-CENTRE OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

Commune de COLLIOURE

Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

Territoire de projet Pays Pyrénées Méditerranée

Avenant – Contrat 2^{ème} génération

2022 / 2028



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20230626-DL2023-0163-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Mme Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, représenté Mme Hermeline MALHERBE sa Présidente

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, représenté par Mme Nathalie REGOND-PLANAS sa Présidente,

La Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris, représentée par Mr Antoine PARA son Président

La Commune de Collioure, représentée par Mr Guy Llobet, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des territoires

Vu la délibération N°2020/AP-NOV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil régional du 19 novembre 2020, relative au Plan de Transformation et de Développement -Green New Deal-

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la deuxième génération des Contrats Territoriaux Occitanie et des pour la période 2021-2022 / 2027

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 Mars 2021 du Conseil Régional Occitanie, relative à l'articulation et à la complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'Etat

Vu la délibération N° 2021/AP-DEC/07 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 16 décembre 2021, relative aux orientations et principes pour la nouvelle génération de politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2028

Vu la Délibération N°AP/2022-06/10 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Contrat de Plan Etat-Région Occitanie (CPER) 2021-2027 et en particulier son Volet territorial

Vu la délibération N° AP/2022-06/08 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'adoption du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (Sraddet) - Occitanie 2040

Vu la délibération n° CP/2023-04/12.14 de la Commission Permanente du 21 Avril 2023 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Territorial Occitanie du Pays Pyrénées Méditerranée pour la période 2022-2028

Vu la / les délibération-s de la / de la Commune-s de Collioure approuvant le projet de contrat Bourg Centre pour la ville de Collioure.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris en **date du XXXXXXXX**

Vu la délibération du PAYS Pyrénées-Méditerranée en **date du XXXXXXXX**

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du Conseil Départemental **de/du XXXXX en date du XXXX,**

Vu la délibération n° CP / 2023-07 de la Commission Permanente du 9 Juillet 2023 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg Centre Occitanie / Pyrénées Méditerranée de la Commune de Collioure.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

Une politique territoriale renouvelée en déclinaison du Pacte Vert Occitanie

La politique contractuelle territoriale a pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation de notre modèle de développement, des dynamiques impulsées par le PACTE VERT.

Le rééquilibrage territorial au cœur de l'ambition régionale

Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial. En effet, ces dernières doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de la création d'emplois, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

C'est ainsi que près de 450 contrats **Bourgs-Centres Occitanie ont été conclus entre 2018 et 2021.**

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie et Contrat Bourgs-Centres Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à impulser et accélérer l'engagement des territoires vers une région plus inclusive et à énergie positive et répondre ainsi aux enjeux prioritaires identifiés par le PACTE VERT Occitanie, fondement des politiques publiques régionales, qui repose sur trois piliers :

- ⇒ **La promotion d'un nouveau modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, conciliant excellence et soutenabilité ;**
- ⇒ **Le rééquilibrage territorial ;**
- ⇒ **L'adaptation et la résilience face aux impacts du changement climatique.**

En cohérence avec les priorités d'aménagement portées dans le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires - SRADDET Occitanie 2040 et les mesures de transformation définies par le PACTE VERT, la Région souhaite mettre en œuvre une nouvelle génération de la politique contractuelle territoriale qui a vocation à traduire, au niveau de chaque Territoire de Projet, une ambition collective : faire évoluer notre société vers un modèle plus juste et plus durable.

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie et approfondie pour la période 2022-2028.

Le partenariat qui a été mis en place lors de la précédente génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie, notamment avec les services de l'Etat, l'Etablissement Public Foncier Occitanie, les CAUE d'Occitanie et tout autre partenaire souhaitant s'associer à la démarche, sera poursuivi et renforcé.

Article 1 : Objet :

Le présent Contrat Bourg Centre Occitanie a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département des Pyrénées-Orientales, la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille – Illibéris (CC-ACVI), le Pays Pyrénées-Méditerranée et la Commune de Collioure, en y associant les services de l'Etat et les Chambres consulaires en organisant :

Dans le cas d'une Communauté de communes : entre l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes (contrats existants ou à venir), la **mutualisation des fonctions de centralité et d'attractivité** au profit du **bassin de vie**. Sont principalement concernées les communes de Port Vendres et d'Argeles sur mer.

- La finalité du Contrat est de (ré)interroger les **perspectives du développement** qui pourraient naître d'un **nouveau positionnement stratégique de Collioure se traduisant par la mise en place d'un nouveau modèle urbain** (réinvestissement de l'espace public et des services) **articulé aux cités littorales mitoyennes**. Ainsi, ce contrat met en avant la **spécificité de Collioure** sans la couper du contexte global de développement de la Côte Vermeille et de Communauté de communes ACVI. En effet apparaissent à cette échelle géographique des **problématiques communes et partageables** (mobilité ferroviaire, logement des jeunes actifs, modèle touristique résilient, ...) qui font l'objet de fiches actions spécifiques au profit d'une mise en cohérence des enjeux urbains à l'échelle de la Côte Vermeille.
- Il vise spécialement à asseoir le rôle de Collioure dans son **statut de Grand Site d'Occitanie (GSO)** et ainsi **faire valoir la complémentarité de son positionnement économique au regard des cités voisines de la Côte Vermeille** en se fondant sur une actualisation de son patrimoine, notamment par la restauration de son **monument phare Notre Dame des Anges**, comme de son espace public au regard du **réaménagement et de l'extension de son futur Musée inscrit dans les objectifs du CPER**.

Il a également pour objectifs d'agir pour **soutenir les fonctions de centralité et d'attractivité** de la Commune de Collioure (notamment dans l'accueil de nouveaux actifs, de nouvelles offres d'habitat et de services de proximité) dans un **fragile équilibre à tenir entre modèle touristique et modèle urbain** touchant à la qualité du cadre de vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- **La structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité**
- **L'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous**
- **Le développement de l'économie et de l'emploi**
- **La qualification du cadre de vie – qualification des espaces publics et de l'habitat**
- **La valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel / architectural / culturel**

Lorsqu'ils concernent des communes Bourgs-Centres mitoyennes, tous les contrats Bourgs-Centres doivent faire l'objet d'une démarche coordonnée, tant en termes de contractualisation (Avenant ou nouveau contrat) que d'approche programmatique (Programma pluriannuel du contrat Bourg-Centre et Programme Opérationnel Annuel du Contrat Territorial Occitanie).

Le contrat Bourg-Centre de Collioure fait l'objet d'une démarche coordonnée et pleinement partenariale. Ce contrat souligne de façon spécifique la complémentarité évidente de certaines actions à l'échelle de la Côte Vermeille. Il laisse pour autant le choix aux instances décisionnelles d'engager le bien fondé de certaines études à conduire de façon coordonnée et solidaire à l'échelle des cités littorales de la Côte Vermeille (Avenant ou nouveau contrat à verbaliser notamment sur l'enjeu des mobilités – rôle du train -, de l'habitat – place des jeunes actifs - du modèle touristique – mutation en cours – actualisation Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Publics (SDAASP) - dans un esprit de (ré)équilibre territorial et de résilience économique et climatique.

Article 2 : Contexte et enjeux :

Présentation de la Commune de Collioure : Diagnostic et enjeux du territoire

INTRODUCTION

La politique régionale « Bourg-Centre – Contrat 2eme Génération 2022-2028 », est un moment important de questionnement du modèle urbain de Collioure au regard de son statut patrimonial de cité littorale majeure de la Côte Vermeille. De façon interdépendante de son statut de Grand-Site d'Occitanie (GSO), cette approche urbaine se propose ici de questionner l'engagement communal dans sa propre responsabilité sociale et économique sur l'équilibre du cadre de vie et des services en faveur de sa population permanente. Ainsi le Projet urbain de Collioure va devoir gérer ce fragile équilibre entre une attractivité touristique de Grand Site et parallèlement le (ré)équilibrage démographique d'une population locale de moins en moins active et moins présente à l'année. Cela demande en conséquence de réactiver une plus forte cohérence économique et une présence de services accrus qui vont devoir se traduire par des choix stratégiques autour d'un « nouveau modèle urbain de développement » notamment par une meilleure accessibilité au logement permanent et par une nouvelle qualification de l'emploi local (mutation du modèle touristique qui impacte fortement le modèle urbain).

L'ensemble de la démarche Bourg-Centre percute par ailleurs de plein fouet les interrogations à l'œuvre sur le plan écologique, économique et social, catalysées et amplifiées par la crise du COVID et pose la question de l'attractivité du territoire à de nouvelles populations de digital-native, familiales, actives connectées, recherchant dans un cadre naturel un territoire accessible sur le plan numérique comme sur celui du transport ferroviaire. La dynamique démographique est donc au cœur de ce projet (résultat des derniers recensements).

Cette responsabilité communale (qualification des services, accès au logement, offres d'emplois, attrait pour les familles) mais aussi des impacts du modèle touristique actuel (gestion des flux, gestion des parkings...) en fait aujourd'hui un lieu sociologiquement très sensible autour d'une attractivité résidentielle et touristique en plein questionnement. L'évolution de ce contexte demande plus que jamais une approche sur mesure pour (re)penser une stratégie urbaine de développement associant la perception qu'ont les habitants de leur qualité de vie comme des potentialités économiques du développement à venir. Un atout de différenciation économique pour Collioure réside aujourd'hui dans le projet d'extension du Musée qui devient la pierre angulaire d'une nouvelle dynamique urbaine dans une (ré)génération et actualisation de son patrimoine saisi dans une dimension contemporaine.

La finalité de la démarche Bourg-Centre est bien de (ré)interroger les perspectives du développement qui pourraient être régénératrices d'un positionnement stratégique pour Collioure : Comment vivre Collioure autrement en 2030 ? C'est toute cette ambition du développement urbain face à la qualification territoriale du littoral incluant le rôle spécifique joué par chacune des cités du littoral sur le linéaire Argelès sur mer, Port-Vendres, Banyuls, jusqu'à Cerbère (rôle majeur du train comme de la notoriété du sentier littoral, jusqu'à Cadaquès), qui va guider aujourd'hui le choix d'actions prioritaires pour de nouvelles fonctionnalités urbaines dans l'objectif d'un meilleur équilibre entre activités économiques, touristiques et vie locale.

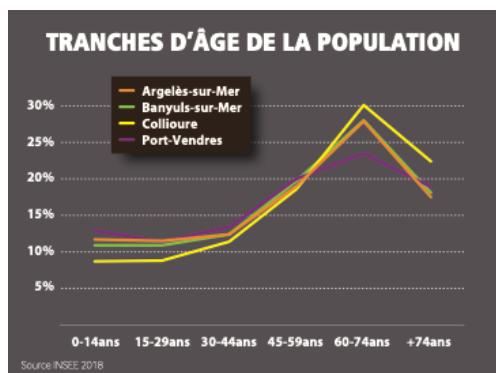
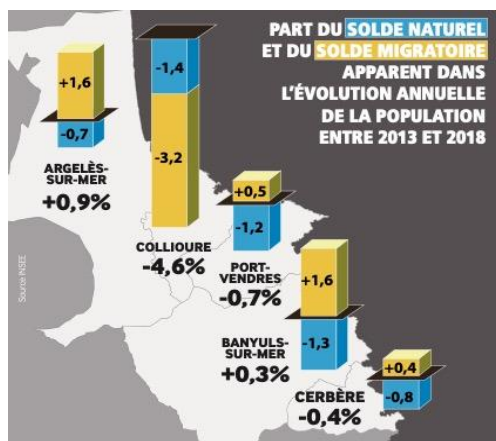
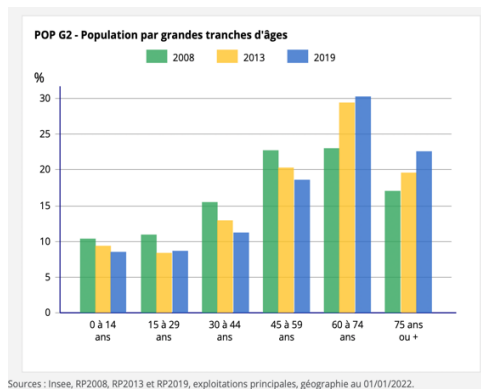
ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

La construction du diagnostic s'est appuyée d'une part sur les études existantes tant au niveau local qu'à celui de l'intercommunalité et a mobilisé par ailleurs la production propre de données actualisées de cartographies comparatives à l'échelle notamment des cinq cités de la Côte Vermeille (Collioure et son contexte). Cette investigation a fait pleinement apparaître le positionnement à la fois distinct et complémentaire de chacune des cités littorales et permis d'identifier dans cet environnement le rôle spécifique de Collioure.

Mobilisant une approche méthodologique sur « la Forme » et sur « le Fond » des composantes urbaines de Collioure (CF schéma interprétatif des 3 scénarios), l'analyse des différentes thématiques a ainsi permis d'argumenter sur les enjeux spécifiques du développement de Collioure et de pointer ainsi les marges de manœuvre possibles de son modèle urbain actuel. Pour ce faire, le diagnostic s'est construit dans une dimension relationnelle entre le positionnement du modèle touristique et ses conséquences en termes de fonctionnalités et de services urbains.

Afin de mieux situer le contexte territorial de Collioure, quelques indicateurs peuvent être mis en avant dans une dimension comparative. Ces indicateurs sur la nature de l'habitat (RS/RP) comme sur la mesure des dynamiques démographiques (soldes naturel et migratoire) dénotent déjà des choix de développement très différenciés faits par chacune des cités littorales au sein desquelles Collioure souhaite aujourd'hui (re)positionner un développement spécifique. De quel constat part-on aujourd'hui ? Comment définir cette situation de départ pour en extraire les principaux enjeux ?

COLLIOURE FACE A UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE SPÉCIFIQUE

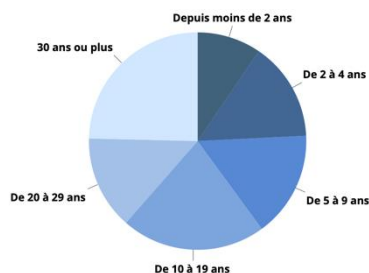


Cartographie ACTIMAGE sur données INSEE

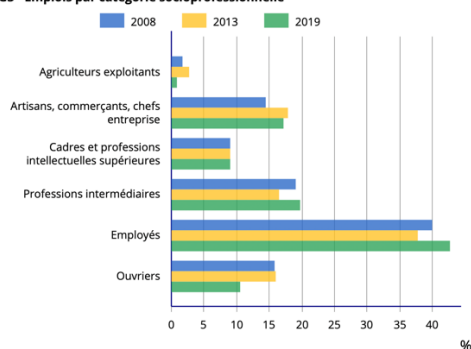
- > 50% de population a plus de 60 ans (contre 27% au niveau national). La grande notoriété de Collioure en a fait aujourd'hui un lieu très prisé de villégiature et d'investissement par les retraités en entraînant un ajustement de certains équipements et services.
- En conséquence la tranche d'âge représentative de la population active est peu significative, chiffre qui se répercute au sein des très jeunes générations dont la représentation reste faible 9% (0-14 ans) au regard d'une moyenne de 21 % au niveau national.
- Cette spécificité communale conduit aujourd'hui à une lente érosion démographique de Collioure que souligne une absence de solde migratoire (-3,2%) imputable à une inaccessibilité financière de l'habitat par les jeunes actifs.
- Solde naturel et migratoire négatifs se combinent pour Collioure avec pour conséquence une perte nette de population de - 4,6% an soit > 100 habs. /an.
- Collioure est la seule cité du littoral à avoir un solde migratoire largement négatif -3,2% qui suppose un accès difficile à l'habitat (forte rentabilité foncière découlant d'un contexte touristique hégémonique).
- Argeles et Banyuls semblent tirer avantage d'un solde migratoire positif à +1,6% sans pour autant cibler les mêmes populations résidentes. Il serait utile d'analyser le contenu de cette attractivité en termes de ressort économique et de tranches d'âges mobilisées (étude à conduire).
- La faiblesse du solde naturel semble structurelle sur l'ensemble des cinq cités avec un pic maximum à Collioure (-1,4 contre +1,2 au niveau national) ce qui appelle une véritable politique urbaine centrée sur une accessibilité renforcée de l'habitat pour les jeunes actifs.
- Les courbes qui se superposent sur le graphique montrent que la structure de la population est largement comparable à l'échelle de la Côte Vermeille en développant une part prépondérante de retraités soit 45% pour ce territoire, au regard d'une moyenne de 27% au niveau national.
- Cette caractéristique ouvre bien sûr sur des enjeux spécifiques de services publics (économie présentielle) comme le maintien des personnes âgées à domicile et tout autre service ou équipement public de santé et d'accompagnement au quotidien.
- Le graphique souligne qu'aucune des cités littorales n'échappe à cette tendance de fond de déséquilibre démographique y compris les agglomérations développant une croissance urbaine plus soutenue qui n'arrivent pas encore à capter une activité autre que touristique et saisonnière. De nouveaux modèles économiques sont en cours d'émergence qui méritent d'être soutenus et encouragés dans la diversification économique qu'ils apportent à ce territoire aujourd'hui en pleine transition de modèle économique.

COLLIOURE DANS SES DYNAMIQUES D'ACTIVITÉS ET DE MOBILITÉ

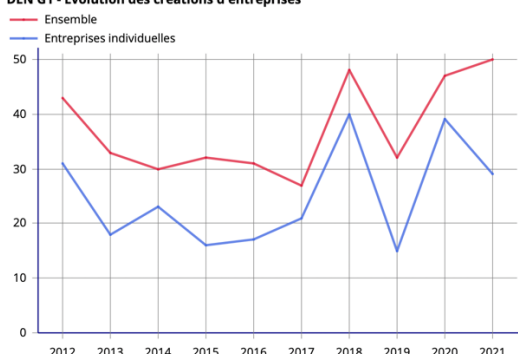
LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2019



EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle

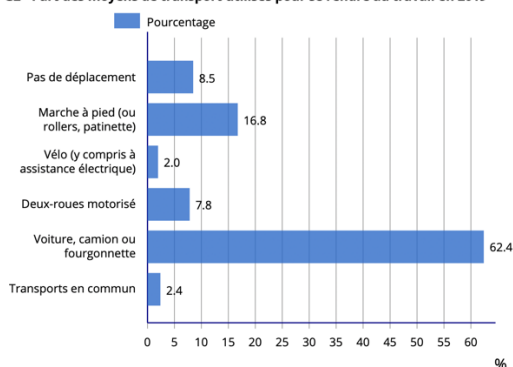


DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Sources INSEE – Commune de Collioure 2019

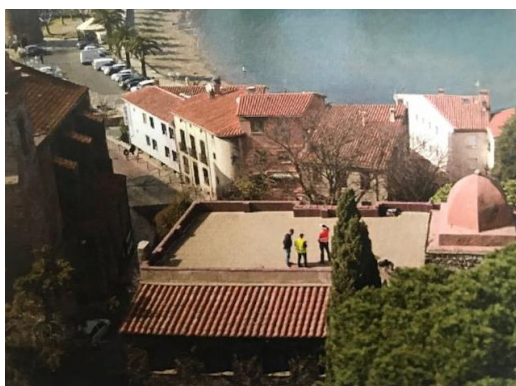
ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019



Dossier INSEE – Commune de Collioure

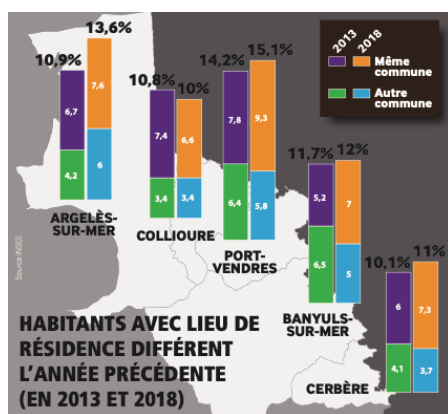
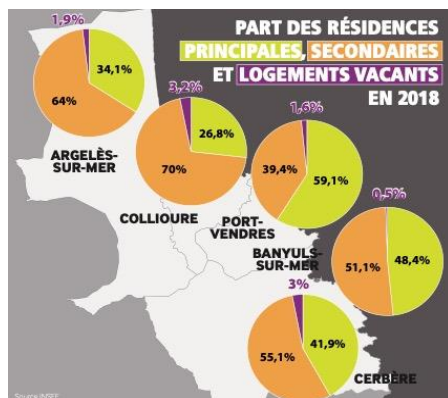
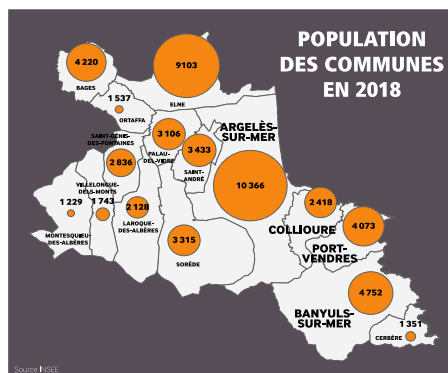
- L'ancienneté d'aménagement est un indicateur puissant du taux de renouvellement urbain. Le chiffre de 62% des habitants vivant à Collioure depuis moins de 10 ans, démontre la vitalité du marché immobilier local centré pour partie sur des retraites souvent à hauts revenus.
- 25% de la population demeure une population familiale locale attachée à des activités commerciales ou artisanales traditionnelles souvent transmises de génération en génération.
- Ces données dynamiques sur la population décrivent au final un espace urbain très spécialisé notamment par une activité touristique mais aussi garant de traditions bien ancrées qui font encore l'image de Collioure (anchois, vigne, culture).
- La spécialisation de Collioure en matière d'activités se retrouve dans la répartition socio-économique des emplois. Avec près de 17% d'artisans et de commerçants (au regard de 7% au niveau national) la qualification de cité touristique et marchande est évidente.
- Cette différenciation urbaine n'est pas pour autant synonyme d'emplois qualifiés, tendance qui est soulignée par un taux d'employés de 40% (alors que la moyenne nationale est à 27%).
- Le taux d'ouvriers de 15% reste très significatif de la présence d'emplois dans le secteur de l'artisanat et activités de transformation.
- L'agriculture et la pêche ne sont pratiquement aujourd'hui plus représentées. Les viticulteurs (AOC Collioure-Banyuls) sont quantitativement davantage représentés sur Banyuls.
- La vitalité dans la création d'entreprise est dans son ensemble croissante. Le nombre de commerces notamment est en croissance constante.
- Ce graphisme souligne toutefois des tendances contradictoires en matière de création d'entreprises. Si la tendance d'ensemble est croissante, la création d'entreprises individuelles semble toutefois marquer un certain recul.
- Cette tendance dans la création d'entreprises individuelle doit être vérifiée à la fois au regard des derniers chiffres du recensement et de l'effet post-covid (relation avec mouvements démographiques à conduire).
- Ce qui atteste aussi d'une économie urbaine très centrée sur l'offre locale est la nature des modalités de transport qui sont en usage localement. Avec une utilisation relativement mesurée de la voiture (62% des personnes) une part importante des déplacements appartient aux mobilités actives (presque 20 %).
- Ces chiffres mesurent l'usage qu'en font les habitants des moyens de locomotion et non les moyens mobilisés par les flux touristiques sur la commune. Une analyse complémentaire concernant les moyens utilisés par la circulation touristique est certainement à conduire de façon plus précise et coordonnée sur l'ensemble de la Côte Vermeille (rôle majeur du train notamment).
- Les données concernant les flux ferroviaires méritent en effet être actualisées. La gare en centre urbain demeure pour Collioure un atout majeur dont il est urgent de mesurer la portée réelle en termes de flux touristiques.
- Sortir la voiture de la ville en ouvrant d'autres possibilités d'acheminements vers le centre urbain (place des mobilités actives) dans une synergie de transports collectifs y compris maritimes.
- Une accessibilité centrée essentiellement sur la voiture et sur la capacité stratégique à construire des parkings. Cette modalité de visite à la journée arrive aujourd'hui à un point de rupture.

COLLIOURE UN LIEU MYTHIQUE DE LA CULTURE CATALANE



- Une image emblématique d'un espace de créativité et de culture : berceau du fauvisme, cité des arts. Une histoire partagée avec d'autres lieux voisins emblématiques : Cadaques, Figueras, Céret (Surréalisme/Cubisme/Fauvisme)
- Synergie dans la rénovation et dans l'extension de sites emblématiques (place du futur Musée, rôle du Château Royal) autour du potentiel de leur mise en relation.
- Productions artistiques d'une culture catalane en plein essor avec de nombreux jeunes talents. Une dimension méditerranéenne transfrontalière en plein potentiel (Espace Catalan transfrontalier)
- Une nécessité d'ouverture à de jeunes créateurs (rôle des artistes en résidence et des appels à projets artistiques).
- L'attractivité d'un tourisme international avec 35% de part de marché. Un modèle à faire évoluer, différencier et qualifier.
- Une médiation du patrimoine artistique et architectural qui est en cours de mise en œuvre (projet scientifique et culturel 2021-2026) qui porte l'extension du futur Musée.
- Un investissement du patrimoine par la culture à mettre en synergie : rôle de la médiathèque, du cinéma dans la programmation des festivités, place et rôle des programmations du Château Royal.
- Une cohérence patrimoniale à structurer dans la relation musée / espace public / habitants
- Une architecture patrimoniale très dense qui appelle une mise en valeur plus forte au service d'une meilleure cohérence d'une circulation à l'échelle du site lui-même incluant les paysages viticoles en terrasse du vignoble AOC Collioure / Banyuls.
- Au-delà de l'aspect technique du façonnage en terrasses des terrains arides et escarpés de la Côte Vermeille existe un vrai savoir-faire dans la lutte contre l'érosion orienté vers une gestion raisonnée de l'eau : canaliser, capter, recueillir les eaux (prévention des pluies torrentielles).
- Les paysages sont des révélateurs puissants de la qualité d'organisation des territoires permettant justement de décrypter les modalités de leurs usages et de leur gouvernance. A ce titre, l'analyse des paysages de la Côte Vermeille n'est pas une page blanche car de nombreuses études y ont été conduites à l'exemple du travail engagé par le CAUE intitulé « Les vignobles en sites classés de la Côte Vermeille » restitué en 2010. Ce travail mérite aujourd'hui d'être rendu opérationnel (lutte contre les impacts du changement climatique, incendies, gestion de l'eau, ...).
- Le lien entre urbanisme et paysage constitue la signature de la cité de Collioure. Cette responsabilité devient aujourd'hui une urgence face aux évolutions du climat et aux risques qui y sont associés. .

COLLIOURE AU CŒUR DES POSITIONNEMENTS URBAINS DE LA CÔTE VERMEILLE



Cartographie ACTIMAGE sur données INSEE

Sur les caractéristiques urbaines de la Côte Vermeille

- Stratégies concurrentielles et différenciées des modèles urbains avec un potentiel de mise en synergie qui est aujourd'hui inexploité— Les cités jouent chacune pour elle-même sans profiter de leur cohérence d'ensemble : quelle vision du devenir de la Côte Vermeille à 2030 ? Quelle stratégie de différenciation pour Collioure ?
- Effet majeur du modèle touristique de masse (Argelès et la Mission Racine) qui impacte par son poids démographique l'orientation économique et urbaine des cités voisines. Déséquilibres territoriaux dans la conception même du développement de l'habitat entre RP / RS qui interroge l'attractivité d'une population active pérenne.
- Centralité du positionnement du modèle économique touristique qui est au cœur du questionnement des fonctionnalités urbaines, des métiers et des activités productives de demain, comme des conditions spécifiques d'accès au logement et de création d'emplois locaux non saisonniers.
- Comment extraire l'urbanité de Collioure de l'actuel modèle touristique qui oriente pleinement aujourd'hui l'organisation de ses fonctionnalités urbaines et économiques (logement, parking, saisonnalité, ...) ? Comment (ré)générer l'image emblématique de cette cité littorale de la Méditerranée en inscrivant une meilleure partition entre espace public et espace marchand ? Quelle nouvelle organisation urbaine promouvoir qui puisse insuffler le positionnement d'un modèle touristique alternatif et plus qualitatif ? Quelle redistribution des éléments structurants et organisationnels publics dans la ville ?

DIAGNOSTIC SUR LE FONCTIONNEMENT URBAIN ACTUEL DE COLLIOURE

L'analyse urbaine a été conduite autour de deux directions majeures, lesquelles ont été par ailleurs poursuivies par des missions spécifiques sur le foncier (étude PLU) et sur la mobilité urbaine (gestion des flux, des parkings, des modes alternatifs de déplacement, desserte ferroviaire majeure, ...). Ces analyses parallèles ont été intégrées pour partie au diagnostic, lequel a été conduit suivant deux axes d'analyses complémentaires :

- **sur la forme** : fonctionnalité de l'espace public et du patrimoine, analyse des mobilités
- **sur le fond** : population et gestion de l'habitat, type d'organisation économique et nature des services publics

Pour une meilleure lisibilité de l'argumentation, nous proposons de restituer les éléments du diagnostic sous la forme d'une liste de points clés questionnant les fonctionnalités (forme-fond) du modèle urbain actuel. (les éléments détaillés du diagnostic sont joints en annexe de ce Contrat).

Sur la forme urbaine

- Une appropriation excessive de l'espace public par l'espace marchand qui engendre un effacement de la valeur symbolique du patrimoine notamment pour le front de mer (Boramar – Faubourg). Une ambition politique de réappropriation de ce patrimoine emblématique à travers le « Projet scientifique et culturel » 2021-2026 autour du projet de rénovation et d'extension du Musée d'art moderne.
- Une architecture patrimoniale très dense mais une absence de cohérence valorisant une circulation d'ensemble y compris vers les espaces paysagers du patrimoine culturel des terrasses viticoles (notion d'écrin paysager dans le lien mer – montagne impliquant un investissement renforcé dans la médiation d'un patrimoine connu à l'international).
- Une dimension maritime en recul dans les aménagements portuaires qui sont réduits aux navettes maritimes sans que soit véritablement engagée une démarche d'accueil de bateaux autour de services « port propre » (collecte des eaux usées et fonds de cale pour éviter les rejets directs dans les eaux du port, ...).
- Une accessibilité centrée essentiellement sur la voiture et sur la capacité stratégique à construire des parkings. Modalité de visite à la journée qui arrive aujourd'hui à un point de rupture. Jusqu'à 25.000 voitures/jour en période estivale, ouvrant sur des problèmes de santé, de pollution de l'air, de nuisances sonores, ... L'encombrement excessif par la voiture ouvre sur des conflits d'usages avec un accès par le train qui demeure sous-utilisé.
- Une déambulation piétonne et des parcours pédestres pas toujours lisibles en cœur de ville notamment dans le lien Boramar – Faubourg avec le verrou que constitue l'emprise du Château Royal. Importance du sentier maritime et du marquage de l'activité randonnée pédestre ou cycliste qui constitue autant de liens potentiels entre les cités du littoral.

Sur le fond

- Effondrement démographique de Collioure avec une perte > 100 habitants / an qui est le fait d'une absence de solde migratoire (-3,2%) imputable à une inaccessibilité de l'habitat notamment pour les jeunes actifs. Cette perte de ressource humaine pour la commune met en conséquence en danger la notion même de services à la personne (pôle médical, commerces alimentaires, ...) et pointe les limites sociales d'une seule économie saisonnière.
- Une multiplication de commerces tournés vers les offres touristiques avec prépondérance de baux précaires saisonniers : 80 commerces en 1980 et 250 en 2022. Un positionnement bas de gamme des galeries d'art sans représentation d'artiste majeur ou émergent. Par contre un lien au territoire par une représentation des productions viticoles AOC par des chais en vente directe, lisibilité des conserveries d'anchois par des espaces et boutiques identifiables qui constituent ensemble des éléments marqueurs du tissu urbain interrogeant par ailleurs la (ré)génération du tissu artisanal et des productions locales.
- Un service public fragilisé par un manque de renouvellement de la population. L'effondrement des populations actives interroge l'ensemble du maintien des services publics dans une dimension de rééquilibrage territorial à l'échelle de la Côte Vermeille. Absence évidente d'un développement inclusif et vertueux (habitat – services public) à l'échelle de ce territoire, ouvre sur des déséquilibres majeurs (souhait d'évolution du SCOT sur les services publics).
- Besoin de coordination des offres culturelles (Médiathèque, Cinéma, Château Royal, Musée ...) pour permettre une vraie identité culturelle de la ville. Besoin de synergie et de collaborations fortes pour une articulation plus évidente des différents espaces et fonctionnalités urbaines. Absence d'ingénierie de projet afin de promouvoir la dimension culturelle, festive et créative de Collioure dans l'espace transfrontalier et plus largement de la Méditerranée.

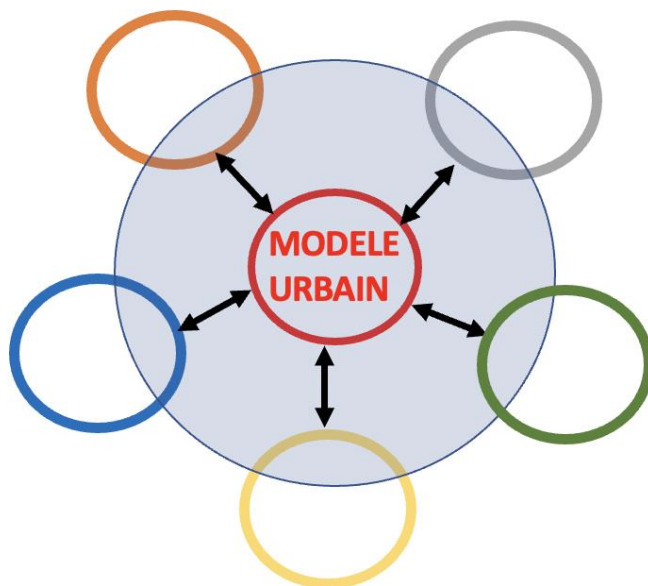
Atouts :	Faiblesses :
• Cité littorale emblématique de la Côte vermeille : Grand site d'Occitanie (GSO) • Patrimoine historique remarquable et signature du berceau du fauvisme – Musée d'Art Moderne. • Un patrimoine paysager unique dans une relation terre / mer. • Emplacement stratégique de cette cité littorale dans un écrin naturel au centre d'un territoire classé (paysages AOC et réserve marine ...). • Réserve foncière inexploitée ouvrant de nouvelles possibilités de circulation piétonne dans la ville (fossés du château). • Nombreux lieux de mémoire et de culture dans la ville (Antonio Machado, Walter Benjamin, Café Pous,...) • Déviation, rocade (tunnel d'En Raxat) qui permet un désengorgement des flux longue distance. • Un patrimoine culinaire diversifié entre mer et montagne (anchois, AOC viticole) • Des lieux d'aménités historiques – Rapport aux Festivals • Collioure reconnue « Petite cité de caractère ». • Un tissu associatif dense.	• Lent déclin démographique qui impacte les ressources stratégiques et masque une vision prospective. • Effritement des services à la personne qui sont au bord du service minimum vital (absence de maison santé pluridisciplinaire, ...). • Une gestion des collections (fauvisme) qui n'est pas encore à la hauteur des enjeux culturels (rénovation attendue du musée). • Affaiblissement du rayonnement culturel par absence de culture vivante. • Urbanisation peu maîtrisée au regard de la valeur du site (rente saisonnière du foncier). • Absence de maîtrise des circulations urbaines, engorgement, dépréciation du lieu, pollution, ... • Usage minimum de l'axe ferroviaire qui permettrait pourtant une desserte urbaine centrale. • Des rivalités locales à dépasser pour permettre la construction d'une vision commune stratégique. • Des zones d'aménités mais excentrées et un manque de lisibilité du lien entre patrimoine historique et paysager. • Des galeries d'art pas « au niveau » de la réputation de Collioure.
Opportunités :	Menaces :
• Prise de conscience d'une mutation nécessaire du modèle urbain et opportunité de devenir aujourd'hui le moteur de ce renouveau pour l'ensemble des cités littorales. • Un travail important en cours sur la (re)qualification de l'espace public pour une plus forte lisibilité des patrimoines avec la réhabilitation du musée comme projet emblématique. • Une réflexion en cours sur la redistribution des flux et sur la signalétique : reporter le stationnement en périphérie du centre-ville avec une proposition de qualification et d'exemplarité d'un aménagement public résilient. • Une ligne ferroviaire historique, atout à déployer dans la desserte de la Côte vermeille : levier d'action pour requalifier le cordon littoral : vers un Schéma des mobilités et une réhabilitation du rôle des gares ? Le quartier de la gare devient aujourd'hui le levier d'action pour enclencher une véritable mutation urbaine. • Un potentiel de réserve foncière ouvrant de nouvelles possibilités de circulation piétonne dans la ville (fossés du château royal). • Meilleure utilisation des potentialités ouvertes par la rocade pour la gestion d'un parking commun avec Port-Vendres. Diversifier l'entrée de Collioure. • Un écrin littoral propice à la valorisation paysagère et aux circulations douces. Oser la solution des mobilités actives. • Des expérimentations encore possibles avec l'habitat pour forger une nouvelle attractivité démographique notamment vers les jeunes actifs • Collioure détient un potentiel culturel moteur de la mise en œuvre d'une ingénierie de projets culturels sur des enjeux de société.	• Déficit démographique qui empêche tout projet de développement d'une vision prospective. Accentuation de la maîtrise privée de la ville. (espace-public / espace-marchand) • Délitement des services publics par manque de patientèle. • Affaiblissement du rayonnement culturel par le choix d'une gestion saisonnière des commerces d'un tourisme de masse. • Un site qui se banalise et perd de sa substance par une absence de coordination de l'ensemble des cités littorales sur une valorisation commune de leur stratégie. • Engorgement par la voiture, gestion de l'espace public réduit à l'emplacement des parkings. • Non valorisation de l'axe ferroviaire qui permet pourtant une desserte urbaine centrale. • Articulation insuffisante PLU - SCOT concernant la spécificité urbaine de la Côte Vermeille. Risque de déséquilibre territorial si les 5 cités littorales ne jouent pas ensemble • Le développement du chacun pour soi sans développement d'une vision partagée à l'échelle de la Côte vermeille. • Une ville qui devient un simple décor passif dédié à un tourisme de masse peu exigeant sur la qualité des prestations proposés. • Un potentiel stratégique qui ne se réalise pas suivant l'exemple souvent proposé de Cinque Terra sur la Côte ligure italienne.

IDENTIFICATION DES ENJEUX : LES LEVIERS POSSIBLES D'UN CHANGEMENT DE MODÈLE URBAIN

- **Un (ré)investissement du patrimoine pour une (re)valorisation de l'espace public**
 - = Repenser le modèle urbain autour d'une (ré)génération de l'espace public
 - = Sortir la voiture de la cité et faire le choix des mobilités douces et du rôle majeur du train
 - = Restaurer la qualité de vie et le bien être des habitants (mobilité – gestion des parkings)
- **Un rééquilibrage démographique vers un habitat permanent**
 - = Développer l'accueil de jeunes actifs résidents (action habitat – accompagnement de projets)
 - = Développer une véritable politique de l'habitat (logements pour primo-accédants)
 - = Mesurer les besoins de services à la personne en accord avec le modèle urbain souhaité
- **Un engagement pour une urgence écologique entre architecture, urbanisme et paysage dans une relation toujours renouvelée mer / montagne**
 - = Engager un modèle urbain plus intégrateur de la dimension paysage y compris maritime
 - = Développer un accueil maritime de qualité et un lien plus évident au Parc marin
 - = Valoriser et qualifier les filières traditionnelles pour monter en gamme (place des produits haut de gamme).
- **Un réinvestissement de l'approche économique par la culture et les savoir-faire**
 - = Diversifier et (ré)orienter l'économie du tourisme vers de nouvelles offres économiques et nouveaux savoir-faire
 - = Poursuivre la dimension créative de Collioure vers un ancrage plus contemporain du Musée
 - = Coordonner les lieux culturels pour des programmations communes
- **Le développement d'une ingénierie de projet pour élargir les partenariats**
 - = Engager Collioure comme locomotive d'un nouveau modèle urbain de la Côte Vermeille (Maison du projet urbain)
 - = Développer une ingénierie de projet y compris dans une dimension transfrontalière
 - = Faire du futur Musée la locomotive de ce renouveau urbain (lier culture, urbanisme, paysage, savoir-faire locaux)

VIVRE COLLIOURE AUTREMENT EN 2030

Changement du modèle urbain



- **RESTAURER LA VISIBILITÉ DU PATRIMOINE**
Réinvestissement de l'espace public
- **RETROUVER L'APPROCHE D'UNE CITÉ CRÉATIVE**
Place de la culture dans l'économie touristique
- **PARTIR À LA CONQUÊTE DU LOGEMENT**
Accueil de jeunes actifs résidents
- **ENGAGER UNE URGENCE ÉCOLOGIQUE**
Intégration urbanisme et paysage
- **DEVELOPPER UNE INGÉNIERIE DE PROJET**
Création d'un espace dédié au changement de modèle urbain

Article 3 : Objectifs stratégiques et projet de développement

ARGUMENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET URBAIN

Une **approche prospective** par la méthode des scénarios a été engagée. Cet investissement sur le court, moyen et plus long terme a permis de distinguer les options qui s'offrent aux élu(e)s en matière de développement urbain. En reposant ainsi sur les évolutions existantes ou sur des « émergences » bien réelles du développement, les scénarios proposés aux élu(e)s ont fait l'objet d'une validation qui met en avant une montée en puissance du projet urbain et de ses partenariats en trois temps majeurs. Sur la base des enjeux définis lors du diagnostic, ces « **réécits prospectifs** » sont pleinement ancrés dans la réalité du système urbain actuel et proposent en conséquence, de développer de **nouvelles marges de manœuvre possibles** vers un modèle urbain aux fonctionnalités renouvelées voire même (ré)générées autour de **l'actualité des enjeux de société**.

Ainsi les scénarios proposés sont un moyen efficace de **visualiser les différentes étapes du changement de modèle urbain**, permettant de mieux définir la place et le rôle de chacun de ses acteurs, en posant de façon concrète les engagements qui relèvent de la décision communale, de ceux qui pourraient engager des partenariats plus larges (notion de **gouvernance du projet urbain** à des échelles territoriales différenciées pour une pleine mise en œuvre de la subsidiarité des projets).

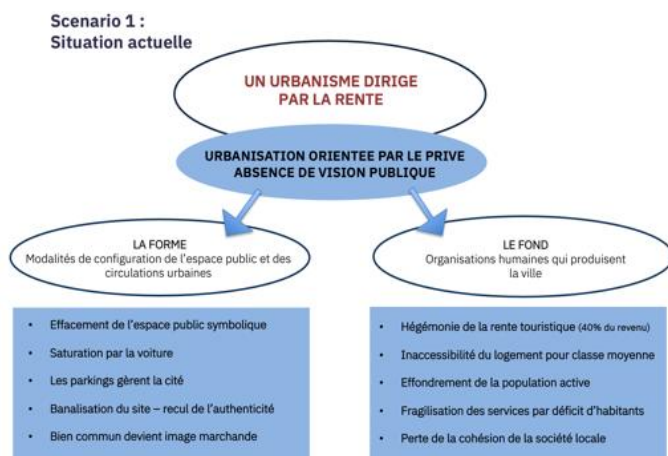
L'ambition du projet urbain pour Collioure est en conséquence celle de la coexistence et de la multiplicité de ses acteurs qui portent, chacun à leur niveau, une responsabilité d'innovation dans le devenir de cette cité emblématique de la Méditerranée. Le projet urbain est en ce sens la **résultante d'un équilibre** plus ou moins vertueux entre les acteurs qui « fabriquent le territoire » et donnent du sens à la ville. Le projet implique des actions les plus concrètes possible en restant réaliste sur leur mise en œuvre qui relèvent d'une planification sur le court, moyen et plus long terme (2022-2028) avec une opérationnalité directe 2022-2025.

La stratégie s'est donc construite de manière **objective et argumentée** sur les devenirs possibles de Collioure dans une **dimension relationnelle** entre les principes d'un urbanisme communal et le positionnement d'un territoire communautaire. Les enjeux régionaux (GSO) sont bien sûr très présents dans la structuration de cette approche urbaine (place majeure de la gestion des flux touristiques par le train).

Dans leurs principes, les scénarios ont été également élaborés au regard des **grandes orientations régionales** (Pacte Vert, SRADDET), départementales et communautaires (SCOT) qui s'appliquent aux différents projets qui sont proposés dans le Plan d'actions. La synthèse des différents scénarios ayant alimenté très concrètement les choix stratégiques du Plan d'action est en conséquence reporté ci-dessous (Pour tout complément, voir documents annexés au Contrat).

Présentation de la lecture simultanée des 3 scénarios de prospective urbaine : Collioure 2030.

- **Scénario N°1 :**
UN URBANISME DIRIGÉ PAR LA RENTE (APPROCHE TENDANCIELLE)
- **Scénario N°2 :**
LE MUSÉE COMME VECTEUR DU CHANGEMENT URBAIN
- **Scénario N°3 :**
LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN



SCENARIO N°1 : L'URBANISME DIRIGÉ PAR LA RENTE

Analyse de l'héritage urbain de Collioure

Ce scénario décrit l'héritage de l'organisation sociale et urbaine de Collioure et fait donc état de la situation à partir de laquelle va se projeter une (re)construction de la cité autour d'une vision prospective de court et plus long terme. Le constat évident que l'on fait aujourd'hui est que la maîtrise de la ville a été laissée aux organisations commerciales privées qui ont investi massivement le domaine public.

Cet effacement de l'espace public s'est à la fois opéré par une extension des parkings (voitures de la clientèle) et par celle des terrasses commerciales (chaises et parasols de la clientèle). Cette véritable occupation de l'espace public par l'espace marchand a généré une banalisation du site et une perte des qualités intrinsèques des patrimoines, qui de biens communs sont devenus à leur tour une image marchande.

Cette perte de contenu qui se traduit aussi par celle du lien social est avant tout la conséquence de l'exploitation d'une rente foncière, c'est-à-dire une cité qui loue, selon les mêmes principes, boutiques et logements en tirant toujours le prix le plus fort. Cette politique de court terme a provoqué l'effondrement de la population active (qui peut se loger à 2.000 euros / semaine ?) et l'augmentation des résidences secondaires dans un contexte où tout se vend au plus offrant...

L'héritage urbain se retrouve aujourd'hui sans maîtrise publique avec une fragilisation des services par déficit d'habitants. Le tropisme du site pour les retraités pose aussi celle de l'accompagnement du grand âge et des services à la personne qui y sont associés. Tout ceci repose socialement parlant sur un déséquilibre fragrant dans la représentation des tranches d'âges.



SCENARIO N°2 : LE MUSÉE COMME VECTEUR DU CHANGEMENT

Ce qui est maîtrisable à l'échelle communale

La tendance actuelle ne peut s'infléchir que par un réinvestissement volontariste de l'espace public par la commune. Ce rééquilibrage entre espace public et privé trouve un allié de taille dans le projet de (ré)génération du Musée d'Art Moderne de Collioure. Lieu tenu jusqu'à présent presque secret voire illisible dans la trame urbaine, cet édifice cumule pourtant aujourd'hui tous les atouts d'une redynamisation possible de la cité par son positionnement devenu très stratégique : axe Notre-Dame des Anges / Château / Musée qui forme l'arc patrimonial du front de mer de Collioure.

La nécessité d'appuyer la lisibilité du Musée par une nouvelle circulation et déambulation, ouvre sur un remodelage évident de l'espace public. La fonction (ré)génératrice publique du musée est ici appuyée par un nouveau cheminement urbain ouvrant sur un lien plus évident entre les patrimoines en dissociant leur accessibilité de celle de l'espace marchand (travail sur les entrées de monuments, collaboration renforcée avec le Département sur les événements du Château, ...).

Nouveau lieu symbolique dans la ville, le musée construit son attractivité à la fois par des programmations spécifiques mais aussi par une proposition de lieux accessibles : espace convivial, lieu récréatif, déambulation dans le jardin, lieu de ressourcement. Sa fonction urbaine est de rapprocher les habitants et les jeunes du Musée (en plus de s'ouvrir vers un nouveau public touristique) afin de les inciter progressivement à s'y impliquer. Le musée comme nouveau lieu de sociabilité dans la cité.

Le projet urbain que sous-tend le musée est aussi de poursuivre l'histoire créative de Collioure en appuyant son rayonnement culturel par une offre de résidences d'artistes. L'objectif est de faire (re)vivre une vivacité créative urbaine incluant des acteurs clés comme le FRAC et autres acteurs publics et privés et pourquoi pas ici le rôle actif d'une galerie de renom complémentaire du musée ? Ce scénario déroule une reprise en main publique de la cité autour d'innovations organisationnelles permettant une meilleure insertion du musée dans la ville y compris pour son accessibilité (lien musée / gare).



SCENARIO N°3 : LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN

Collioure, chef de file d'un projet communautaire

Après le scénario N°2 axé sur la maîtrise de l'espace public portée par le projet du musée, l'idée est ici de dépasser ce qui est maîtrisable à la seule l'échelle communale pour développer une dimension partenariale plus large. Le positionnement qui est proposé à Collioure dans ce scénario est celui de sa responsabilité de partager, à l'échelle de la Côte Vermeille, des enjeux communs aux cinq cités littorales sur des sujets clés que Collioure ne peut résoudre seule comme la mobilité, l'habitat et la répartition des services publics, sujets qui ne peuvent être pensés que dans une dimension géographique pertinente.

Le statut d'un Collioure Chef de file d'un projet communautaire ne fait qu'apporter du contenu au positionnement GSO-Collioure en travaillant non plus sur la seule « image » de la Côte Vermeille mais bien sur l'organisation sociale et économique de ces cinq cités du littoral qui sont aujourd'hui marginalisées, malgré leurs investissements, dans la vision actuelle du SCOT. On ne peut pas être un grand site touristique sans partager son modèle urbain (mobilité, habitat,...) à une échelle pertinente et reconnaître enfin que ces cinq cités devraient pleinement jouer leurs complémentarités.

Dans ce scénario, la synergie de chacune des cités ne peut que conforter Collioure dans son affirmation de cité culturelle et créative appuyée par ses voisines qui amènent diversité et complémentarité dans ce qui pourrait être alors appelé un périmètre économique de bassin de vie et d'échanges. C'est dans ce contexte relationnel, posé à une échelle pertinente du territoire, que peut être (ré)généralisé un nouveau modèle urbain appuyé par une coopération élargie des politiques publiques.

CHOIX ET DÉROULÉ DES AXES STRATÉGIQUES

AXE N°1 – Pour une mise en mouvement du projet urbain

Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain

Cet Axe N°1 développe un temps de communication et de médiation du projet urbain auprès de la population. Ce temps de partage avec les habitants et aussi avec les commerçants de la ville a la particularité de solliciter le rôle moteur du Musée, en tant que vecteur du modèle urbain de Collioure. Que ce soit en effet la perception de la ville par Matisse ou la projection d'aménagements des urbanistes et des architectes, n'ont-elles pas au final un point commun, celui de nourrir les représentations de Collioure et sa notoriété ? Cette idée nous paraît mobilisatrice d'un accompagnement du projet urbain par le Musée.

AXE N°2 – Engager une (ré)génération de l'espace public et du patrimoine

Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public

La requalification de l'espace public notamment dans la lecture du front de mer est au cœur du projet urbain. Redonner une qualification publique à la ville implique une nouvelle partition entre public et privé au bénéfice d'une meilleure lisibilité du patrimoine qui constitue la signature symbolique et l'image de Collioure (Notre Dame des Anges, Musée d'Art Moderne). Comment repenser le modèle urbain autour de la qualification de l'espace public et de ses fonctions ? C'est ici l'approche fondatrice d'un renouveau du modèle urbain pour Collioure articulée autour de son Musée.

AXE N°3 – Redéfinir une nouvelle accessibilité touristique et urbaine

Vers une planification d'un schéma des stationnements et des mobilités

Sortir la voiture de la cité est au cœur de la qualification urbaine, notamment dans la redistribution des parkings. Comment peut-on dans ce contexte envisager de diversifier l'accessibilité de Collioure notamment par sa desserte ferroviaire qui est en cœur de ville ? Le train, les navettes bateaux, le sentier du littoral constituent autant d'accès à Collioure qui appellent aujourd'hui quelques ajustements y compris par la réalisation d'une voie cyclable qui doit être pensée à la dimension de la Côte Vermeille.

AXE N°4 – Intégrer la dynamique des paysages et de l'adaptation climatique dans le projet urbain

Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques

Le positionnement unique de Collioure est indissociable de la configuration en écran de son paysage de vignes travaillées en terrasses. Ce paysage que l'on peut considérer comme bâti (murettes mais aussi ouvrages de canalisation des ruissellements d'eau) forme au final une continuité avec les zones urbanisées. Cette continuité mérite d'être soulignée et valorisée par des actions emblématiques permettant de maintenir vivante cette relation de la ville à son paysage notamment par la trame arborée de Collioure (arbres dans la ville, jardin Pams, ...)

AXE N°5 – Engager la culture comme axe économique et touristique du projet urbain

Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille

De par son statut GSO Collioure porte de fait une responsabilité dans le rayonnement de son patrimoine, fonction qui est par ailleurs indissociable de l'appui des autres cités du littoral. La proposition de cet Axe N°5 est en conséquence de partager cette responsabilité à la dimension de la Côte Vermeille en relançant les sujets structurants qui doivent s'inscrire dans l'actuel SCOT. La synergie potentielle entre les cités ne peut que conforter Collioure dans son affirmation de cité culturelle et créative appuyée par ses voisines qui amènent diversité et complémentarité dans ce qui pourrait être alors appelé un périmètre économique de bassin de vie et d'échanges ouvrant sur une véritable destination touristique à l'exemple des Cinque Terre sur la Côte Ligure.

AXE N°6 – Promouvoir une action communautaire sur l'accès au logement et aux services

Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires

L'axe de travail proposé ici est de dépasser ce qui est maitrisable à la seule l'échelle communale pour développer une dimension partenariale plus large à l'échelle infra-communautaire de la Côte Vermeille. Le positionnement qui est proposé à Collioure est de partager les enjeux de développement communs aux cinq cités littorales sur des sujets clés que Collioure ne peut résoudre seule comme la mobilité (rôle du train), l'habitat pour jeunes actifs, la répartition des services publics, le maintien à domicile des personnes âgées, autant de sujets qui méritent d'être pensés dans une dimension géographique pertinente suivant les compétences respectives des collectivités.

Article 4 : Les mesures opérationnelles du Contrat Bourg-Centre

Au sein de chacun des axes stratégiques identifiés par le projet de développement et de valorisation, des fiches actions (en Annexe 1) présentent la mise en œuvre opérationnelle du contrat pour la période **2022 / 2028**.

Les projets prioritaires, découlant de ces fiches actions, pour la période **2022-2024** sont inscrits au sein du **programme pluriannuel 2022-2024 du contrat Bourg Centre** (en Annexe 2). Ces projets ont vocation à figurer dans l'un des Programmes Opérationnels annuels du **Contrat Territorial Occitanie** du Pays Pyrénées Méditerranée délibéré à la Commission permanente du 21 Avril 2023 et à être accompagnés par la Région dans le cadre des dispositifs d'intervention régionaux en vigueur.

Pour la période 2025-2028, les partenaires conviennent d'établir à ce stade, en complément du présent contrat bourg-centre, un programme pluriannuel de projet et d'investissement (P.P.P.I.) qui constituera un outil de suivi indicatif et partagé de l'ensemble des projets envisagés sur le territoire pour cette période. Un nouveau programme pluriannuel sera établi à mi-parcours par les partenaires pour la seconde période du contrat.

Article 5 : les partenaires

Article 5-1 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement

- du territoire communautaire Albères-Côte Vermeille-Illibéris, (Communauté de communes)

La Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC ACVI) est née du rapprochement de plusieurs territoires. Créées en 2002, la Communauté de communes des Albères et la Communauté de communes de la Côte Vermeille se sont d'abord unies en 2007 à 12 communes. Suite au rapprochement avec le secteur de l'Illibéris en 2014, le territoire communautaire s'est encore agrandi pour compter aujourd'hui 15 communes et environ 56 000 habitants. Tout en s'inscrivant dans la continuité des actions menées sur les mandats précédents, la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris a approuvé en 2021 (Délibération DL2021-0194) un nouveau projet de territoire permettant d'exposer sa stratégie de développement et de préciser son plan d'action.

Quatre ambitions majeures sous-tendent le projet de territoire de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris :

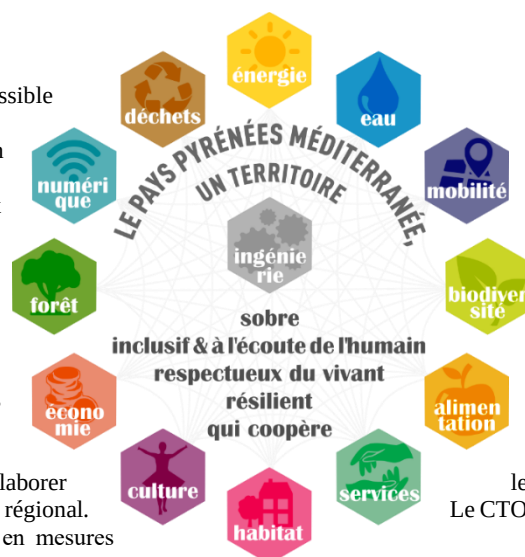
- Faire ensemble un territoire solidaire,
- Un territoire de proximité,
- Un territoire qui s'émancipe, produit et innove
- Un territoire de transition écologique
-

Le projet de développement et de valorisation de la commune de Collioure s'articule avec le projet de territoire de la CC ACVI, les actions décrites dans le Contrat Bourg-Centre s'inscrivant en totale complémentarité avec le plan d'action décrit dans le projet de territoire de la CC ACVI.

- du territoire de projet Pays Pyrénées - Méditerranée (Pays)

Les axes stratégiques du projet de territoire de la commune de Collioure s'inscrivent dans les 12 défis ciblés la stratégie 2021-2028 du Pays Pyrénées Méditerranée schématisé ci-dessous. Certaines actions concourent également aux stratégies thématiques portées par le Pays Pyrénées Méditerranée.

Défi 1 : Un territoire à énergie positive
 Défi 2 : Une ressource en eau à rationaliser et préserver
 Défi 3 : Une mobilité des biens et des personnes durable, organisée, accessible
 Défi 4 : Une biodiversité révélée, intégrée et préservée
 Défi 5 : Une transition alimentaire permettant à tout le monde de bien produire et bien manger
 Défi 6 : Une offre de services et de santé réinventée, répondant aux besoins et créatrice de valeur
 Défi 7 : Des espaces de vie accessibles et de qualité
 Défi 8 : Une culture singulière, partout, par et pour tout le monde
 Défi 9 : Une économie dynamique et vertueuse
 Défi 10 : Une gestion partagée, durable et multifonctionnelle de la forêt
 Défi 11 : Un numérique accessible, sûr, responsable et porteur d'emploi
 Défi 12 : Une production de déchets maîtrisée, une gestion des déchets optimisée



Le projet de territoire du Pays Pyrénées Méditerranée a été le socle pour élaborer Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 en réponse au Pacte Vert régional. Pays Pyrénées Méditerranée s'articule autour de 7 objectifs déclinés en mesures opérationnelles.

Objectif Stratégique 1 Intégrer la sobriété et la résilience dans l'aménagement, l'organisation et la vie du territoire	Mesure Opérationnelle 1.A : Favoriser des espaces publics et des paysages de qualité, répondant aux enjeux écologiques et de solidarités Mesure Opérationnelle 1.B : Produire un habitat responsable et adapté aux besoins, tout au long de la vie, en luttant contre la précarité énergétique
Objectif Stratégique 2 Structurer une offre de services et de santé réinventée et viser une culture singulière partout, par et pour tout le monde	Mesure Opérationnelle 2.A : Développer l'offre de santé et de services à la population (services publics de proximité, services aux familles...) Mesure Opérationnelle 2.B : Favoriser une alimentation plus bio et plus locale, vectrice de progrès social Mesure Opérationnelle 2.C : Encourager le sport et la pratique locale des Activités de Pleine Nature, vecteurs de cohésion et de prévention santé Mesure Opérationnelle 2.D : Valoriser les ressources culturelles du territoire (patrimoine, lieux, structures...) au service de la cohésion sociale et du développement économique
Objectif Stratégique 3 Renforcer le respect du vivant, avec une ressource en eau à rationaliser et préserver, une biodiversité révélée, intégrée et préservée, une gestion durable de la forêt	Mesure Opérationnelle 3.A : Gérer, préserver et régénérer les milieux (naturels, forestiers...), les espèces et les continuités écologiques
Objectif Stratégique 4 Accélérer la transition dans tous les processus de production, dans un territoire innovant, à énergie positive, qui produit une alimentation bonne, propre et juste et maîtrise ses déchets	Mesure Opérationnelle 4.A : Ecoconcevoir les équipements collectifs sur notre territoire (économies d'énergie, EnR, gestion de l'eau, flux de déchets...) Mesure Opérationnelle 4.B : Faire des Zones d'activités et équipements à vocation économique, un levier de l'économie verte et bleue responsable (matériaux biosourcés, réemploi...) Mesure Opérationnelle 4.C : Accompagner la transition de l'agriculture, de la pêche et de la distribution (circuits courts) Mesure Opérationnelle 4.D : Accélérer la transformation du tourisme vers un modèle plus durable et résilient Mesure Opérationnelle 4.E : Accompagner les commerces de proximité et la mutation du secteur économique (logistique, thermalisme...)
Objectif Stratégique 5 Tendre vers une économie dynamique et vertueuse	Mesure Opérationnelle 5.A : Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire et les dynamiques entrepreneuriales en structurant les filières locales (filière bois, économie circulaire...) notamment par la formation
Objectif Stratégique 6 Evoluer vers une mobilité durable des biens et personnes et vers un numérique accessible, sûr, responsable et porteur d'emplois	Mesure Opérationnelle 6.A : Favoriser les mobilités décarbonées pour les biens et les personnes Mesure Opérationnelle 6.B : Développer les services, équipements et filières permettant un numérique vertueux pour tout le monde
Objectif Stratégique 7 Ancrer l'inclusion, l'écoute de l'humain et la coopération dans l'action territoriale	Mesure Opérationnelle 7.A : Accompagner la mobilisation en faveur des transitions

Article 5-2 : Modalités d'intervention et contributions

- du territoire communautaire Albères-Côte Vermeille-Illibéris, Communauté de communes

Dans le cadre de son projet de territoire, la communauté de communes a décidé d'allouer à ses communes membres 10 M€ de fonds de concours afin d'accompagner des projets communaux de deux manières complémentaires :

- 3,2 M€ au titre d'un fonds de solidarité qui vise à réduire les écarts de charges et de produits entre les communes pour favoriser l'investissement public sur toutes les communes du territoire.
- 6,8 M€ au titre d'un fonds de projet pour financer les investissements communaux qui répondent aux axes du projet de territoire.

Par délibération n°DL2022-0001 en date du 7 février 2022, le conseil communautaire a approuvé le règlement d'attribution des fonds de concours pour la période 2022-2026. Ce règlement, modifié par délibération n°DL2022-0202 en date du 25 novembre 2022, constitue le cadre des modalités d'intervention et contribution de la CC ACVI au projet de développement et de valorisation de la commune de Collioure.

Outre l'accompagnement précité, la CC ACVI participera au soutien des fonctions de centralité et à l'attractivité de la commune par la réalisation, sur le territoire communal, de projets dont elle est maître d'ouvrage au titre de ses compétences. Ces projets font l'objet de fiches actions annexées au présent contrat.

- du territoire de projet Pays Pyrénées - Méditerranée

Le Pays Pyrénées Méditerranée, en tant que coordinateur du Contrat Territorial Occitanie 2021-2027, suit et accompagne les communes Bourg-Centre dont Collioure - afin de garantir une cohérence d'ensemble et d'intégrer les actions dans les Programmes Opérationnels annuels. Il appuie les collectivités territoriales situées sur son périmètre géographique dans l'amélioration continue de leurs projets et la recherche de financements.

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement du Département des Pyrénées-Orientales et Modalités d'intervention et contributions du Département

Le Département se voit confier le soin d'établir, en tant que chef de file de la solidarité des territoires, un programme d'aide à l'équipement rural au vu, notamment, des propositions qui lui sont adressées par les communes (article L 3232-1 CGCT).

Le Département des Pyrénées-Orientales a ainsi mis en place un programme opérationnel qui définit plusieurs axes d'orientations stratégiques et 5 priorités thématiques :

1. Projets d'équipements d'amélioration du service public à la population et accessibilité
2. Projets d'embellissement des villages et rénovation du patrimoine
3. Projets d'équipements nécessaires à l'enfance et la jeunesse
4. Projets d'équipements culturels, sportifs et de loisirs
5. Projets d'équipements de consolidation des filières touristiques et agricoles

Ce soutien est mis en œuvre via notamment un programme Contrat Bourg-Centre (BC) ainsi qu'un dispositif d'ingénierie territoriale à disposition des communes et de leurs groupements (SATEP, SATESE, etc.).

En effet, le Département souhaite pleinement endosser le rôle que lui a conféré la loi NOTRe de "Chef de file des solidarités Humaines et Territoriales" en offrant son expertise aux plus petites communes et intercommunalités, peu outillées, mais également de toutes celles qui ont la volonté de développer des projets ambitieux.

Les communes et intercommunalités doivent mettre en œuvre de nouvelles compétences et se retrouvent à agir dans un contexte de plus en plus complexe d'un point de vue technique, économique, réglementaire tandis que les attentes des administrés évoluent et s'orientent vers une prise en compte de plus en plus forte des questions environnementales.

Cette offre d'ingénierie, à disposition des communes et de leurs groupements dans le cadre de la conception et réalisation de leurs projets est synthétisée dans un Guide de l'Appui Technique, qui regroupe les 48 thématiques d'accompagnement réparties en 9 grands domaines d'intervention.

Cette offre d'appui technique intervient en amont des projets et parfois en cours, mais ne vise pas à se substituer aux bureaux d'études et maître d'œuvre indispensables pour leur réalisation. Elle est gratuite et au service de toutes les communes et intercommunalités qui la sollicitent.

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lappui-technique-departemental-au-service-des-communes-et-intercommunalites/>

De manière générale, les projets sollicitant l'intervention du département et inscrits dans le présent contrat seront examinés dans le respect des compétences attribuées par la loi Notre, dans le respect du règlement des Aides d'État, des dispositifs et des taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants et dans la mesure des possibilités budgétaires du département et après décision de l'Assemblée Délibérante.

Concernant Collioure, l'implication du Département est majeure dans le traitement urbain des fossés du Château Royal permettant de diversifier le cheminement entre les quartiers de Boramar et du Faubourg. Ce projet est un élément majeur du traitement de l'espace public au regard de la diversification des mobilités et du lien attendu entre les différents patrimoines de la cité. Il faudra prendre en compte les ambitions du Département pour cet espace aujourd'hui peu investi, mais qui n'est pas sans perspectives.

L'utilisation événementielle du Château Royal (4 ha en cœur de ville) est un élément aujourd'hui ouvert à la discussion entre la Commune et le Département par le biais de la politique départementale des occupations temporaires. Des programmations culturelles et autres festivités ou expositions pourraient être conduites en partenariat. De par l'importance de son emprise urbaine, l'objectif est de faire de ce patrimoine emblématique un espace vivant au cœur de la cité, capable également de répondre aux nouvelles exigences départementales quant à l'affectation et à la vie du monument.

Le Château Royal constitue de par l'importance de son patrimoine et de sa situation géographique au cœur de la cité, un élément d'articulation majeur à la fois pour l'espace public de la ville et aussi pour ses festivités (dans la limite des usages du Département). Le fonctionnement de cette trilogie des patrimoines entre Notre Dame des Anges, Château Royal, Musée d'art moderne constitue un élément urbain fondamental pour la ville.

Le positionnement du Château royal au cœur de la réflexion de bourg centre suppose un dialogue constructif entre la Ville et le Département, propriétaire du monument. Il devra se fonder sur les attentes et les besoins respectifs afin de définir l'avenir du Château et son inscription territoriale et urbaine. Le contrat de bourg centre devra ainsi intégrer le projet de monument / projet scientifique, culturel, éducatif et de loisirs en cours de réflexion pour le Château royal, avec les services de l'Etat, afin de prendre en compte la stratégie départementale à court, moyen et long terme visant à déterminer le devenir et la destination du monument. Cette stratégie devrait être finalisée dans le courant de l'année 2024 et pourra servir de base à une réflexion commune".

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

L'intervention de la Région sera mise en œuvre via ses dispositifs en vigueur dans les différents domaines essentiels à la vitalité et à l'attractivité des Bourgs-Centres Occitanie tels que :

- la qualification du cadre de vie (patrimoine, aménagements paysagers et valorisation des espaces publics et des façades en cœur de ville, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics, la sécurité des biens et des personnes ...),
- le renforcement de l'offre d'habitat (la qualification des logements, la lutte contre la précarité énergétique, ...),
- les mobilités du quotidien (Pôles d'échanges Multimodaux, mobilités douces, ...),
- le développement économique et la qualification de l'offre touristique, (infrastructures, espaces de co-working et de télétravail, commerce de proximité, artisanat, ...),
- l'offre de services à la population (dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, des sports, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs,...).

Tout projet devra faire l'objet d'un dossier de demande de subvention complet déposé selon les modalités spécifiques à chaque dispositif d'intervention.

La Région pourra en outre accompagner des études pour l'élaboration des projets de développement et de valorisation des Communes ou pour la réalisation d'études complémentaires en vue d'approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique des projets structurants visant à renforcer l'attractivité communale.

La Région sera attentive aux projets présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

- La prise en compte du Pacte Vert régional :

Afin de décliner son Pacte Vert dans les territoires, la Région a élaboré un référentiel permettant de qualifier les projets portés par les territoires au regard de 7 objectifs.

1. Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,

2. **S'adapter à l'urgence climatique,**
3. **Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions,**
4. **Améliorer la santé et le bien-être des habitants,**
5. **Préserver et développer des emplois de qualité,**
6. **Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables,**

Ce référentiel territorial a vocation à être mis en œuvre dans le Programme Pluriannuel d'Actions (article 4) des Contrats Bourgs-Centres

Ont vocation à être accompagnés les projets qui respectent les conditions cumulatives suivantes :

- Contribuent significativement à l'atteinte d'un des 6 objectifs territoriaux du Pacte Vert fixé ci-dessus,
- Ne contreviennent à l'atteinte d'aucun des autres objectifs,
- Garantissent la solidarité et la soutenabilité financières des politiques publiques d'investissement sur le territoire d'Occitanie.

Les projets ainsi qualifiés devront ensuite être inscrits dans les Programmations Opérationnelles Annuelles du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028.

- **La mobilisation des opérateurs régionaux :**

Enfin, cette nouvelle génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie mobilisera l'ensemble des opérateurs régionaux pour accompagner les Communes et EPCI dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement :

ARAC : Agence Régionale d'Aménagement et de Construction

AREC : Agence Régionale de l'Energie et du climat

ARB : Agence Régionale de la Biodiversité

ARIS : Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques

AD'OCC : Agence de Développement Occitanie

AGEPY : Agence des Pyrénées

FOCCAL : Foncière Régionale pour le Commerce de proximité

La Foncière Agricole d'Occitanie

L'Agence Régionale Energie Climat

A.R.E.C

L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour les projets territoriaux de transition écologique et climatique, qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets (publics et privés), de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets, avec la mise à disposition de compétences et d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique.

Elle s'attache à proposer des solutions adaptées, qui favorisent l'appropriation de chaque projet et leur gouvernance pour faire de la transition énergétique un levier de dynamique et de développement pour les territoires.

L'AREC s'inscrit dans le cadre de la trajectoire « Région Energie POSitive » qui a pour objectifs de :

- réduire de moitié la consommation d'énergie régionale par la sobriété et l'efficacité énergétiques,
- multiplier par trois la production d'énergies renouvelables en Occitanie.

L'Agence régionale d'Aménagement et de Construction

A.R.A.C

En qualité d'outil et d'acteur économique au service du développement des territoires, l'ARAC propose des interventions dans les domaines de l'ingénierie, de l'aménagement et du renouvellement urbain, de la construction, et des super structures ainsi que dans l'immobilier. Sur le volet immobilier, l'ARAC intervient aussi bien en promoteur qu'un investisseur puisqu'elle s'est dotée de filiales dont la vocation est de porter des actifs immobiliers.

Pour transformer les idées en projets réalisables, l'agence dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 110 collaborateurs, intervenant sur l'ensemble des territoires régionaux.

De plus, s'agissant des programmes Bourg Centre, l'ARAC s'est doté de la Foncière Occitanie Centralité Commerce Artisanat Local (FOCCAL) qui intervient sur le volet commercial.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arac-occitanie.fr ou contact@arac-occitanie.fr

L'Agence Régionale de la Biodiversité

A.R.B

L'A.R.B. constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité, intervenant dans le domaine des milieux terrestres, des milieux aquatiques continentaux et des milieux marins.

Dans ce contexte, trois missions sont confiées à l'Agence Régionale de la Biodiversité :

- **La valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional et la mobilisation citoyenne** : création et animation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie ainsi que le développement et la diffusion de supports de communication pour permettre une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité par le grand public et les élus.
- **La mise en réseau des acteurs de la biodiversité à l'échelle régionale** : création et pilotage du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie ainsi que le forum régional des acteurs de l'ARB.
- **L'accompagnement des porteurs de projet** : accompagnement des porteurs de projets pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les pratiques socio-professionnelles et permettre la réalisation d'actions concrètes avec : la production d'outils tels que des guides, fiches pratiques / l'organisation de sessions de sensibilisation et la coordination régionale pour une offre de formation sur la biodiversité / l'appui et le conseil aux porteurs de projets en particulier les collectivités (élus et agents), les aménageurs, les professionnels du monde agricole et les entreprises.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arb-occitanie.fr ou contact@arb-occitanie.fr

L'Agence du Développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

AD'OCC

L'Agence de développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, AD'OCC, est le bras armé de la Région pour la mise en œuvre de sa politique de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi dans les territoires d'Occitanie.

Grâce à son ancrage local sur 19 sites dans les 13 départements de la région, AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie à chaque étape de leur vie. Elle accompagne en proximité les entreprises régionales de toutes tailles, de l'artisanat aux grands groupes, dans l'élaboration de leurs dossiers de financement auprès de la Région et de l'Etat.

Les antennes de l'Agence s'appuient notamment sur une vingtaine de dispositifs de la Région destinés à répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par l'entreprise : investissements productifs, recherche de fonciers ou bâtis et investissement

immobilier, recours à de l'expertise, dépenses d'internationalisation, problématiques de formation ou de ressources humaines, etc...

L'expertise d'AD'OCC peut également être mobilisée pour les opérations relatives aux infrastructures économiques tels que les hôtels d'entreprises, pépinières, ZAE, ou tiers-lieux,...

L'agence travaille avec les 162 EPCI d'Occitanie et les conseille en amont de leurs projets jusqu'à l'élaboration d'un dossier de demande d'aide adressé à la Région. L'accompagnement porte notamment sur le calibrage des projets au vu du marché et de la demande des entreprises, et il est aussi enrichi par la mise en relation des collectivités avec d'autres territoires ayant des problématiques similaires (échanges d'expériences).

Pour plus d'informations, et prise de contact, cliquer sur le lien : www.agence-adocc.com

L'Agence des Pyrénées

Trois associations (l'ADEPFO, le CIDAP et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme) ont intégré la nouvelle Agence des Pyrénées, née le 01^{er} janvier 2021.

La fusion de ces trois associations préexistantes doit permettre aux collectivités publiques d'avoir une vision à 360° des enjeux du massif et de décloisonner les approches et les outils d'intervention, de renforcer les synergies entre les missions de formation-développement (portées par l'ex ADEPFO), de promotion touristique (portées par l'ex Confédération Pyrénéenne du Tourisme) et de développement numérique des zones de montagne (portées par l'ex-CIDAP).

Au-delà, l'ambition majeure de l'Agence des Pyrénées est d'inspirer, encourager et soutenir une nouvelle dynamique de développement dans le massif pyrénéen en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économiques et humaines. Elle s'est dotée d'une feuille de route autour de quatre défis et donc quatre missions :

- Développer des activités, des projets, de nouveaux usages pour renforcer la prospérité de nos vallées,
- Valoriser l'image des Pyrénées et renforcer leur rayonnement au niveau national, européen et international,
- Préserver des espaces naturels et une biodiversité uniques et souvent menacés,
- Animer le réseau des acteurs pyrénéens et créer une communauté d'action.

Pour plus d'informations et prise de contact : par mail contact@agencedespyrenees.fr ou par téléphone au 05 61 11 03 11

La Foncière Occitanie Centralités Commerce Artisanat Local

FOCCAL

FOCCAL est l'outil de la Région visant à favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité. Elle a pour vocation de procéder à l'étude, la mise au point, l'investissement immobilier patrimonial, la réalisation et la promotion de tous projets immobiliers destinés notamment au développement des activités commerciales, artisanales et/ou de services permettant de renforcer la fonction de centralité des territoires (dont Bourgs Centres Occitanie).

Elle accompagne les territoires notamment dans l'acquisition, le portage foncier et immobilier, aux travaux et à la remise sur le marché à des prix soutenables par les acteurs locaux.

Pour plus d'informations, et prise de contact, cliquer sur le lien : paul.robledo@laregion.fr

La Foncière Agricole d'Occitanie

La Foncière Agricole d'Occitanie est l'outil créé par la Région pour faciliter le renouvellement des générations des exploitants agricoles et répondre à l'enjeu majeur de l'accès au foncier.

Sa cible : des projets d'installation, souhaitant développer un projet d'agriculture durable, viable et rentable, et qui ne seraient pas accompagnés par les circuits bancaires classiques au vu du montant des investissements nécessaires.

Son objectif : faire du portage foncier pour favoriser l'accès au foncier par un achat différé, limitant l'endettement au lancement et permettant ainsi à l'agriculteur de se concentrer sur les besoins de financements du volet économique.

Concrètement, la foncière achètera le terrain à la place d'un agriculteur qui s'installe, et en restera propriétaire pendant une durée de portage de 4 à 9 ans maximum. L'agriculteur sera alors locataire pendant la durée de portage, et pourra ainsi se concentrer sur les investissements indispensables pour constituer son exploitation. Il achètera son foncier à la fin de la durée de portage. Les loyers perçus par la foncière ainsi que les cessions permettront de financer de nouveaux projets.

Suite à une première phase d'expérimentation en 2021, la foncière sera opérationnelle au premier semestre 2022.

Pour plus d'informations, et prise de contact cliquer sur le lien : www.arac-occitanie.fr et contact@arac-occitanie.fr et emmanuelle.laganier@arac-occitanie.fr ou stephanie.balsan@laregion.fr

Article 8 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre » est créé par la commune de Collioure
Il est constitué des signataires du présent contrat :

- **la Commune Bourg-Centre de Collioure**
- **la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris**
- **le Pays Pyrénées Méditerranée**
- **la Région Occitanie**
- **le Département des Pyrénées Orientales**

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Collioure (Chambres consulaires, CAUE, EPF Occitanie, Agences d'Urbanisme, Opérateurs régionaux...).

L'organisation et le secrétariat permanent du Comité de Pilotage Bourg-Centre sont assurés par la commune de Collioure.

Il a pour mission :

- **De suivre l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie**
- **De mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,**
- **De s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.**

Ce COPIL se réunira 1 fois/an, en cohérence avec la comitologie mise en place dans le cadre du Contrat Territorial associé.

Article 9 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une période débutant à la date de son approbation par la Région et se terminant **au 31 décembre 2028**.

Une clause de revoyure est fixée à mi-parcours du présent contrat à compter de son approbation par la Région et au plus tard à **la fin du second semestre de l'année 2024** afin de procéder à un premier bilan des actions engagées et, le cas échéant, de procéder à la réorientation / évolution du Programme d'actions défini dans le présent contrat.

Fait à le



Le Maire de la Commune de Collioure Signature	Le Président de la Communauté de Communes Albères-Cote Vermeille-Illibéris Signature	La Présidente du PAYS Pyrénées-Méditerranée Signature
La Présidente du Département des Pyrénées Orientales Signature		La Présidente du Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée Signature

APPROCHE GLOBALE ET PLANIFICATION 2023-2024

PROGRAMME PLURIANNUEL D’ACTIONS		Contrat 2 ^{nde} génération				Objectif territorial du Pacte Vert
		2023		2024		
AXE STRATEGIQUE 1 : Pour une mise en mouvement du projet urbain						
	Projet 1.1.2 Engagement du musée comme vecteur du projet urbain : réhabilitation de l’ancienne école en « Maison du projet »					1-2-4-5- 6
	Projet 1.1.3 Développement d’un projet d’exposition (conceptio n, production, mise en œuvre, communication)					1-2-4-5- 6
AXE STRATEGIQUE 2 : Engager une(ré)génération de l’espace public et des patrimoines						
ACTION 2.1 Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l’espace public (FAUBOURG)	Projet 2.1.1 Rénovation et extension du Musée d’Art Moderne					1-2-4-5- 6
	Projet 2.1.2 Réhabilitation du front de mer – Effacement du parking de l’anse du quartier du Faubourg vers un espace public plus qualitatif et résilient.(Financements acquis CP juillet 2021 et 2022)					2-3-4
	Projet 2.1.3 Réhabilitation de la Place ORFILA					2-3-4
ACTION 2.2 Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l’espace public (BORAMAR)	Projet 2.2.1 Restauration de Notre Dame des Ange					2-5-6
ACTION 2.3 Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l’espace public (CŒUR DE VILLE)	Projet 2.3.1 Réaménagement et qualification environnementale de la place du 8 Mai 1945					2-3-4
	Projet 2.3.3 Réhabilitation de l’espace des lavoirs en un espace associatif					2-3-4
	AXE STRATEGIQUE 3 : Redéfinir une nouvelle accessibilité touristique et urbaine					
ACTION 3.1 Vers une planification d’un schéma des stationnements et des mobilités	Projet 3.1.1 Création d’un Pôle d’Echanges Multimodaux Ferroviaires – Transports en commun et mobilités actives.					3-4-5

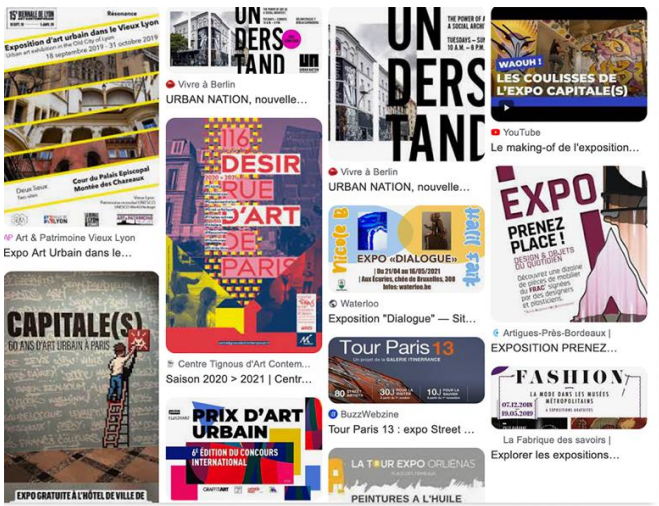
	<i>Projet 3.1.3</i> Planification d'un Schéma Directeur des modes actifs. Valorisation du Sentier du littoral et des itinéraires de randonnées.				3-4-6
	<i>Projet 3.1.5</i> Engagement d'une réflexion partenariale pour une pleine valorisation des offres de transports Lio (car et trains Lio)				3-4-6

AXE STRATEGIQUE 4 : Intégrer la dynamique des paysages et de l'adaptation climatique dans le projet urbain					
	<i>Projet 4.1.3</i> Intégrer l'évolution du trait de côte dans le modèle urbain				2 - 3
	<i>Projet 4.1.4</i> Valoriser des engagements sanitaires et écologiques du port de Collioure en faveur du Parc marin Programme « Port propre »				2 - 3
	<i>Projet 4.1.5</i> Isolation thermique des bâtiments communaux : remplacement des huisseries et étude des modalités de chauffage.				1 - 2 - 4
AXE STRATEGIQUE 5 : Engager la culture comme axe économique et touristique du projet urbain					
	<i>Projet 5.1.3</i> Rénovation des entrepôts de la gare. Structuration d'un éco-système créatif autour d'une salle de spectacle.				1-2-3-4-5-6
	<i>Projet 5.1.5</i> Le Château Royal comme espace de coopérations patrimoniale et artistique de dimension transfrontalière.				4-5
AXE STRATEGIQUE 6 : Promouvoir une action communautaire sur l'accès au logement et aux services					
ACTION 6.1 Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités communautaires	<i>Projet 6.1.1</i> Développer une offre d'habitat pour les jeunes actifs. Partenariat avec l'Office Public de l'Habitat (OPH)				1-4-5-6
	<i>Projet 6.1.3</i> Lancer une réflexion communautaire sur la conception et la répartition des pôles de santé et services associés				2-4-5-6

LES FICHES ACTIONS 2022-2028

Axe 1	Fiche action 1.1.						
POUR UNE MISE EN MOUVEMENT DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : <i>Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
Même si ce projet urbain engage une approche pluridisciplinaire et un travail collaboratif entre bureaux d'études, les analyses et approches urbaines doivent être partagées avec la population autour de temps de concertation. Ce travail d'échanges a été conduit spécifiquement sur des aménagements ciblés comme la plage du faubourg par exemple. Elle mérite aujourd'hui d'être conduite à la dimension même du projet urbain de Collioure afin de mieux impliquer les habitants dans la compréhension du projet urbain autour de la (ré)génération du patrimoine et de l'impact attendu de son musée.							
Objectifs stratégiques							
- Engager un Plan de communication sur le projet urbain (plaquette, livre objet, bande-dessinée, ...) - Partager et diffuser les intentions du projet urbain auprès des habitants (associatifs, écoles, ...) - Articuler cet événement à un espace spécifique : Maison du projet (Action 1.2) - Profiter des événements festifs emblématiques pour parler du Projet urbain de Collioure							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 1.1.1. : Appropriation du projet par les habitants Production d'un objet de communication et diffusion auprès des habitants Descriptif : Synthétiser les objectifs du projet urbain autour d'une communication ciblée Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 30.000 € HT édition – 20.000 € évènementiel Calendrier prévisionnel : 2023 : conception et production de l'édition / 2024 : évènementiel <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☐ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☒ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Musée, DRAC, FRAC Partenariat financier : Département	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 1	Fiche action 1.1.						
POUR UNE MISE EN MOUVEMENT DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : <i>Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
Face aux nombreux chantiers dans lesquels s'inscrit la rénovation du Musée, il s'avère utile dans ce moment particulier de régénérescence urbaine de faire du Musée un outil permettant de questionner la ville et de mettre en cohérence l'ensemble des projets d'aménagement envisagés. La fonction (ré)génératrice publique du Musée par la nouvelle impulsion urbaine qu'il donne à la cité nécessite le soutien de ses habitants et de collectifs de citoyens qui vont s'approprier cette nouvelle image créative de cette cité emblématique de la Méditerranée. Un lieu spécifique est proposé pour conduire cette nouvelle appropriation urbaine : la Maison du projet (réhabilitation de l'ancienne école).							
Objectifs stratégiques							
- Valoriser le projet urbain de Collioure au titre de projet culturel - Responsabiliser le Musée dans son rôle moteur de communication du projet urbain (conception innovante) - Faire du projet de rénovation du Musée un moment d'échanges entre les habitants, les urbanistes, les architectes - Construire un dialogue autour des représentations et des imaginaires qui sont liés à Collioure - Faire participer les habitants à cet événement – appropriation de la démarche et mobilisation des imaginaires							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 1.1.2. : Engagement du musée comme vecteur du projet urbain : réhabilitation de l'ancienne école en « Maison du projet » Descriptif : Réhabilitation de la Maison du projet dans l'ancienne école de Collioure. Bâtiment central en articulation avec les fonctions du Musée (gestion communale). Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, 5, 6 Maître d'ouvrage : Commune Collioure Coût estimatif : Prévisionnel travaux 200.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 / 2024 : mise en oeuvre des travaux, <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☐ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☒ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat financier : Etat, Région, Département	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 1	Fiche action 1.1.
POUR UNE MISE EN MOUVEMENT DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : <i>Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
Le Musée est à double titre lié au projet urbain de Collioure car d'une part il constitue le vecteur d'une nouvelle lecture publique et patrimoniale de la ville, et d'autre part il détient la responsabilité de poursuivre le regard créatif de Matisse sur cette cité littorale. Poursuivre ainsi l'histoire de Collioure engage pleinement de maintenir vivant ce lien entre art, urbanisme, architecture, paysage qui sont autant de façons de penser la ville et de nourrir son imaginaire face aux enjeux actuels du développement. Une exposition apparaît ici comme la manifestation utile en direction des habitants comme des visiteurs et touristes. Les thématiques exposées seront en rapport avec les interrogations en œuvre : modèle urbain, place du Musée dans la cité, enjeux des paysages, histoire du port, archéologie marine, etc.	
Objectifs stratégiques	
- Impulser des sujets transversaux sur les enjeux liés aux « représentations imagées » de Collioure. - Mettre en scène l'imaginaire de Collioure vu par Matisse et les fauves avec le projet urbain d'aujourd'hui - Trouver des sujets majeurs pour faire dialoguer les imaginaires et nourrir l'image créative de Collioure - Mettre en œuvre une collaboration scientifique entre art et science.	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 1.1.3. : Développement d'un projet d'exposition - (conception, production, mise en œuvre, communication) Descriptif : Concevoir et produire une exposition sur le projet urbain de Collioure en transposant les questionnements d'urbanisme en projet culturel. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, 5, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 80.000 € HT conception + production – 40.000 € HT mise en œuvre et plan communication presse Calendrier prévisionnel : 2023 : conception et production de l'exposition / 2024 : ouverture au public ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DRAC, FRAC Partenariat financier : Etat, Région, Département	

Axe 1	Fiche action 1.1.
POUR UNE MISE EN MOUVEMENT DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : <i>Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La mutation de l'économie touristique de Collioure passe par une lecture contemporaine et créative de son patrimoine. Collioure n'est pas en effet à vivre comme un décor passif qui serait donné à voir de façon immuable, mais plutôt comme un lieu en constante créativité à l'exemple des hommes et des artistes qui ont su lui donner cette singularité et cette notoriété. Ainsi, dans la même ligne que ce qui a été proposé précédemment, le contenu des visites de Collioure doit faire l'objet d'un réajustement avec l'histoire que cette cité compte poursuivre aujourd'hui.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Former les Agents du patrimoine à une visite plus impliquée dans le projet urbain de Collioure - Produire des visites sur mesure de la cité en lien avec le développement du projet urbain. - Proposer la Maison du projet comme nouveau lieu de découverte - Produire de nouvelles offres touristiques en lien avec cette lecture créative de Collioure	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 1.1.4. : Formation des agents du patrimoine au projet urbain (OT) Descriptif : Qualifier les visites culturelles de Collioure à travers les enjeux du projet urbain. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, 5, 6</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : formation en interne Calendrier prévisionnel : 2023 : prise en charge de la formation par des formations internes + participations aux actions précédentes (1.1, 1.2, 1.3) ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : OT, CAUE, Partenariat financier : Département	

Axe 1	Fiche action 1.1.						
POUR UNE MISE EN MOUVEMENT DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : <i>Mobiliser une dimension relationnelle et exemplaire du projet urbain</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La reprise en main publique de la ville notamment sur l'emprise des terrasses du front de mer qui empiètent largement sur l'espace public et patrimonial appelle une nécessaire concertation avec les professionnels (restaurateurs, bistrots, ...) permettant de mieux expliciter les intentions du Projet urbain dans ses propositions de nouvelles circulations et qualification de l'espace public. La qualification de l'espace public doit aussi s'accompagner d'une qualification des prestations de la part des professionnels.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Engager un dialogue avec les commerçants sur la nouvelle image de la cité. - Impliquer les commerçants dans le dialogue souhaité avec le nouveau cheminement public dans Collioure - Poser la nécessité d'une Charte d'aménagement et de gestion de l'espace public - Préconiser des améliorations possibles sur la pratique des baux saisonniers							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 1.1.5. : Concertation auprès des commerçants pour l'accompagnement d'une Charte de l'espace public. Descriptif : Etude stratégique complémentaire (analyse et concertation) en vue d'approfondir et de sécuriser la viabilité technique de l'aménagement des espaces publics (relation Charte de l'espace public) <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, 5, 6</i> Maître d'ouvrage : Commune Collioure Coût estimatif : 25.000 € Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☒ 2025</td> </tr> <tr> <td>☐ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☐ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CCI, Chambre des métiers Partenariat financier : Départ 66, CC-ACVI	☐ 2022	☒ 2025	☐ 2023	☐ 2026	☐ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☐ 2023	☐ 2026						
☐ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.1.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (FAUBOURG)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Le projet de rénovation et d'agrandissement du musée engage un projet plus large de développement et de valorisation de Collioure visant à inverser, à l'horizon 2030, les logiques actuelles du développement touristique. S'appuyant ainsi sur cet investissement inscrit dans le CPER, la ville de Collioure s'engage dans une réflexion globale visant à repenser les dynamiques de mobilité (rôle central du train), le rapport entre urbanisme et paysage, la place de la culture et du patrimoine comme élément moteur d'une économie créative de la ville (CF / Projet scientifique et culturel). Ainsi de manière volontariste, la municipalité veut faire de la culture un axe clef de son développement, et du musée un pivot de son action. Pris dans cette dynamique, le musée devient aujourd'hui un véritable acteur du changement du modèle urbain.</i>							
Objectifs stratégiques							
· Engager la construction d'un bâtiment neuf d'environ 800 m2 · Réaliser la rénovation du bâtiment actuel d'une surface de 480 m2 · Concevoir l'articulation architecturale entre les deux édifices · Préserver le poumon vert que constitue la colline Pams · Intégrer des bâtiments « annexes », à savoir le cloître des Dominicains et la gloriette.							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.1.1. : Rénovation et extension du Muse d'Art Moderne Descriptif : Mise en œuvre du Projet Scientifique et culturel (PSC) établi par l'équipe du Musée et par les services de l'Etat en 2022 + Etude de programmation architecturale et lancement des travaux. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4, 5, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 3 600 000 € HT Calendrier prévisionnel : travaux en cours <table border="0"> <tr> <td>X 2022</td><td>X 2025</td></tr> <tr> <td>X 2023</td><td>X 2026</td></tr> <tr> <td>X 2024</td><td>X 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Architecte du Patrimoine, DRAC, Commune, Partenariat financier : Etat, Région, Département	X 2022	X 2025	X 2023	X 2026	X 2024	X 2027-2028	
X 2022	X 2025						
X 2023	X 2026						
X 2024	X 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.1.
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (FAUBOURG)
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La redéfinition de l'anse du quartier du Faubourg fait partie de la reconquête publique et patrimoniale du front de mer. Cette nouvelle disposition et fonctionnalité de la trame urbaine va permettre une plus forte lisibilité et un lien plus affirmé entre les patrimoines emblématiques : Musée, Château Royal, Notre Dame des Anges. La conception qualitative de cet espace public se substitue à l'espace d'un parking qui était ouvert de façon disgracieuse en front de mer. Cette initiative urbaine valorise non seulement une continuité des patrimoines en front de mer mais aussi une pleine qualification du quartier du faubourg dans son lien à la mer.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Effacer l'emprise du parking en front de mer - Redéfinir les fonctions de l'espace public notamment dans son lien au Musée. - Qualifier la résilience de l'espace public, îlots de fraîcheur, trame V&B - Réfléchir à la place de l'arbre et des essences qui vont être choisies - Créer une plus forte continuité avec le quartier du Faubourg dans son lien à la mer	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 2.1.2. : Réhabilitation du front de mer – Effacement du parking de l'anse du quartier du Faubourg vers un espace public plus qualitatif et résilient. Descriptif : Travaux d'aménagement et de qualification environnementale d'un espace public résilient <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 1 400 000 € HT Calendrier prévisionnel : travaux et budgets finalisés X 2022 ☐ 2025 X 2023 ☐ 2026 ☐ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région (Financements acquis CP juillet 2021 et 2022), Départ 66, CC-ACVI	

Axe 2	Fiche action 2.1.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (FAUBOURG)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Dans le cadre de la redéfinition de l'anse du quartier du Faubourg s'inscrit la qualification de l'accès direct au Musée. Cet aménagement vient en accompagnement des fonctionnalités multiples de cet espace : accès au Musée, desserte de la Cave Coopérative historique des Templiers. Ces travaux constituent un point d'articulation majeur à la continuité fonctionnelle du front de mer.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Redéfinir les fonctions de l'espace public notamment dans son lien au Musée. - Réfléchir à la place de l'arbre et aux essences qui vont être choisies - Qualifier la résilience de l'espace public, îlots de fraîcheur, trame V&B - Créer de la continuité dans un traitement qualitatif des espaces publics							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.1.3. : Réhabilitation de la Place ORFILA Descriptif : Qualification de l'entrée du Musée. Espace d'articulation entre Musée et Front de mer du Faubourg. Espace stratégique de circulation publique. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 500.000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☐ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☒ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région, CCACVI	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.2.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (BORAMAR)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Edifice emblématique de par son essence architecturale qui le qualifie à la fois de phare maritime et aussi de clocher d'église, ce monument (re)construit au fil du temps, subi aujourd'hui à la fois l'effet du temps et des tempêtes mais aussi celui les dommages majeurs qui questionnent sa pérennité liée à son positionnement les pieds dans l'eau...Les travaux sont aujourd'hui abordés dans une vision d'ensemble comprenant la restauration des chapelles et du mobilier baroque constitué de 9 retables en bois sculpté.</i>							
Objectifs stratégiques							
· Engager une réhabilitation sur 4 ans en 3 tranches fonctionnelles · Réaliser la rénovation spécifique et technique du bâtiment actuel (remontées de sel, ...) · Concevoir l'articulation du bâtiment à l'espace public de Boramar · Préserver la signature emblématique de Collioure · Intégrer la rénovation du mobilier sacré							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.2.1. : Restauration de Notre Dame des Anges Descriptif : Travaux de réhabilitation et de qualification historique de Notre Dame des Anges Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 5, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 4 000 000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☒ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, DRAC Partenariat financier : Etat, Région, Département	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☒ 2026	☒ 2024	☒ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☒ 2026						
☒ 2024	☒ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.2.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (BORAMAR)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La chapelle StVincent vient en contre point de Notre Dame des Anges en offrant un accès à la jetée qui protège le port des vents d'Est. Sa situation en vigie sur le rocher en fait un élément clé du patrimoine de Collioure auquel s'ajoute ici le capuchon en fer forgé du Phare-vert. Le classement de ces deux éléments patrimoniaux devrait être engagé prochainement (dossier à constituer).</i>							
Objectifs stratégiques							
- Réaliser la rénovation spécifique et technique du bâtiment actuel · Concevoir l'articulation de la chapelle à l'espace de la jetée · Préserver le patrimoine emblématique de Collioure							
-							
Projet 2.2.2. : Réhabilitation de la Chapelle St Vincent et du capuchon du Phare-vert Descriptif : Travaux de réhabilitation et de (re)qualification historique de la chapelle et du capuchon (œuvre d'artisanat d'art signée). Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 5, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 35 000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☐ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☐ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, DRAC, Partenariat financier : Etat, Département	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☐ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☐ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.2.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (BORAMAR)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La redéfinition du front de mer de Boramar poursuit celle de l'anse du quartier du Faubourg et fait partie de la reconquête publique et patrimoniale de la cité. Cette nouvelle disposition et fonctionnalité de la trame urbaine va permettre une plus forte lisibilité et un lien plus affirmé entre les patrimoines emblématiques : Musée, Château Royal, Notre Dame des Anges. La qualification publique du front de mer est par ailleurs à mettre en relation avec la labellisation régionale « Port propre » en cours de programmation (toilette publique, équipement spécifique).</i>							
Objectifs stratégiques							
- Requalifier un nouveau cheminement du front de mer (continuité avec Faubourg) - Dégager une promenade publique sur les espaces marchands - Redéfinir les fonctions de l'espace public notamment dans son lien au front de mer - Qualifier la résilience de l'espace public autour d'une labellisation « Port propre » - Créer de la continuité dans un traitement qualitatif de l'espace public							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.2.3. : Réhabilitation et qualification du front de mer de Boramar Descriptif : Reconquête de l'espace public et poursuite de la qualification du front de mer (en lien avec la qualification « Port propre »). <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 2 000 000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☐ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☐ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région (Financements acquis CP juillet 2021 et 2022), Département 66, CCACVI	☐ 2022	☒ 2025	☐ 2023	☒ 2026	☐ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☐ 2023	☒ 2026						
☐ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.3.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (CŒUR DE VILLE)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La place du 8 Mai 1945 constitue avec celle du Maréchal Leclerc le cœur public de la cité (mairie, office du tourisme, poste, médiathèque). Ce lieu stratégique en cœur urbain est à la fois l'espace des marchés bihebdomadaires et aussi celui d'une redistribution des flux touristiques. Cette place constitue aujourd'hui un Hub-Bus terminal majeur des transports régionaux et transfrontaliers. La requalification de cette place implique d'y projeter à la fois des services publics centraux et aussi d'en faire un véritable lieu d'articulation et d'accueil des publics vers les offres culturelles et patrimoniales de cette cité de la Côte Vermeille.</i>							
r							
- Poursuivre la qualification et la mise en cohérence du cœur de ville (mise en synergie des services publics) - Qualifier la résilience de l'espace public, îlots de fraîcheur en lien avec l'espace du glacis. - Articuler cet espace à un cheminement piéton dans les douves du château - Améliorer un marquage fort des services publics en cœur de ville							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.3.1. : Réaménagement et qualification environnementale de la place centrale de Collioure du 8 Mai 1945 Descriptif : Mise en cohérence de l'espace public du cœur de ville autour de fonctions urbaines structurantes sur des principes de développement durable (place de l'arbre, de l'ombre, espace résilient, ...). Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 2 750 000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☐ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région, Département, CCACVI	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.3.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (CŒUR DE VILLE)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>En complémentarité de la place du 8 Mai, l'esplanade du Maréchal Leclerc est le lieu du marché traditionnel de plein vent. Ce lieu populaire très actif tant pour l'approvisionnement de la ville en produits locaux que pour son attrait touristique mérite une véritable (re)qualification de son revêtement pour des raisons sanitaires. En effet, son revêtement actuel dégage une forte poussière qui est décuplée par jour de plein vent au point de compromettre la vente directe de produits cuisinés ou de produits frais appelle une véritable qualification du sol. Des expérimentations ont été faites pour répondre aux qualités environnementales en vigueur aujourd'hui et être en adéquation avec cette magnifique place arborée.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Poursuivre la qualification et la mise en cohérence du cœur de ville - Qualifier les espaces de convivialité de la ville - Offrir un espace de travail de qualité - Qualifier les espaces de vente directe de la ville et les circuits courts.							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.3.2. : Réhabilitation de la place du Maréchal Leclerc pour une meilleure adaptation à la tenue des marchés locaux. Descriptif : Choix d'un nouvel enrobé au sol permettant d'éviter les remontés de poussière par tramontane (sécurisation et protection des ventes de produits alimentaires). <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 500. 000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2024 : démarrage des travaux <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☐ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☒ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région, Département, CCACVI	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.3.
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (CŒUR DE VILLE)
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La réhabilitation du lavoir communal en un espace associatif poursuit l'idée d'un investissement public de la ville dans l'objectif d'une plus grande sociabilité dans le vivre ensemble. Cet espace en cœur de ville présentant une facilité d'accès et un abord très ouvert avec des possibilités de stationnement est un espace de dimension idéale permettant un regroupement de certaines activités associatives. Le projet de réhabilitation est aujourd'hui en phase d'étude avec un premier chiffrage qui reste à préciser.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Qualifier les espaces de convivialité de la ville - Offrir un lieu d'activités aux Associations locales - Qualifier les espaces du patrimoine	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 2.3.3. : Réhabilitation de l'espace des lavoirs en espace associatif Descriptif : Réhabilitation de l'espace des lavoirs en un espace convivial pour les Associations locales. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 700.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2024 : démarrage des travaux ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, Partenariat financier : Etat, Région, Département, CC-ACVI	

Axe 2	Fiche action 2.3.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (CHATEAU ROYAL)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Situé en verrou entre les deux anses du quartier du Faubourg et celui de Boramar, le Château royal se contourne aujourd'hui par un unique quai qui n'est pas utilisable par temps de haute mer et qui, dans ces conditions, voit la cité coupée en deux. L'objectif du projet est de relier de façon plus directe et protégée les deux quartiers en proposant un cheminement par les douves à partir de l'esplanade centrale. Ce projet appelle une négociation avec le Département qui est propriétaire des lieux et implique par ailleurs un investissement qui est en mesure de changer considérablement la circulation piétonne dans Collioure : alternative piétonne au seul front de mer, préfigurant ainsi une évolution ultérieure de l'usage du parking du glacis.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Rendre plus perméable l'emprise du Château royal - Proposer une alternative au cheminement entre les deux quartiers du Faubourg et de Boramar - Accentuer le cheminement piéton dans Collioure - Qualifier la résilience de l'espace public, îlots de fraîcheur, trame V&B - Mettre à profit cet espace pour des manifestations diverses							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.3.4. : Ouvrir un cheminement dans les douves du Château royal pour mieux associer Boramar au Faubourg Descriptif : Travaux d'aménagement et de qualification environnementale d'un espace public résilient (conception ABF) Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure / Départ 66 Coût estimatif : travaux 2 000 000 € HT Calendrier prévisionnel : <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☒ 2025</td> </tr> <tr> <td>☐ 2023</td> <td>☒ 2026</td> </tr> <tr> <td>☐ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, CAUE, Partenariat financier : Etat, Région, Département	☐ 2022	☒ 2025	☐ 2023	☒ 2026	☐ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☐ 2023	☒ 2026						
☐ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 2	Fiche action 2.4.
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (APPROCHE GLOBALE)
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Dans la dynamique de requalification de l'espace public il est majeur que l'entrée des patrimoines reçoive un traitement particulier. Ainsi, complémentaire de la qualification de l'espace public doit être mis en œuvre une lisibilité des entrées du patrimoine afin qu'elles ne soient pas encombrées soit de tables ou de parasols, de voiture ou de véhicule en tout genre venant détruire la qualité d'accueil du bâtiment. Une harmonisation doit être faite pour l'ensemble des patrimoines y compris pour les lieux culturels qui sont eux-mêmes l'objet de manifestations emblématiques et des marqueurs forts de qualité des services de cette trame urbaine.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Préserver l'abondance des monuments historiques (servitudes d'utilité publique - ZPPAUP) - Systématiser une signalétique commune - Rendre solidaires la qualité des patrimoines et des lieux culturels - Harmoniser un accueil dans la gestion des patrimoines	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 2.4.1. : Qualification des entrées du patrimoine en continuité avec la qualification de l'espace public Descriptif : Travaux d'aménagement et de qualification patrimoniale et environnementale pour un espace public résilient. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : étude ASCODE, budget signalétique et éclairage non communiqué Calendrier prévisionnel : 2023 : étude ASCODE / 2024 : mise en œuvre ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, OT Partenariat financier : Etat, Région, Département, CCACVI	

Axe 2	Fiche action 2.4.						
ENGAGER UNE (RÉ)GÉNÉRATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES PATRIMOINES	Titre de l'action : Pour une nouvelle lisibilité du patrimoine par un (re)modelage de l'espace public (APPROCHE GLOBALE)						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
Collioure souffre de l'absence de signalétique directionnelle, commerciale et patrimoniale qui accentue la congestion du Centre-ville et ne favorise pas la circulation piétonne. La ville a aujourd'hui pris conscience de la nécessité d'agir en la matière. Elle souhaite mieux gérer les flux, préserver au maximum son centre-ville. Ces changements attendus par la population résidente en faveur d'une meilleure qualité de vie, nécessitent une implication forte dans la définition de la nouvelle organisation des flux urbains. Elle devra pour cela mobiliser les acteurs du tourisme, vecteur incontournable pour encourager le changement des comportements et des usages de Collioure.							
Objectifs stratégiques							
- Mettre en œuvre une Charte de l'espace public pour accompagner la requalification de l'espace public - Normer les matériaux pour une meilleure intégration dans l'espace public - Mettre à disposition une liste de mobiliers autorisés pour usage marchands (cafés, restaurants, ...) - Harmoniser les éléments de l'espace public et leurs liens au aménagements privés - Améliorer la qualité de vie en centre-ville en développant un mobilier urbain adapté							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 2.4.2. : Produire une Charte d'aménagement et de gestion de l'espace public Descriptif : Produire des principes et des recommandations sur l'usage de l'espace public notamment en matière d'autorisations d'occupations Temporaires (AOT). CF : préconisations étude ETHICALIA. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, 4 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : Accompagnement d'un travail qui sera principalement fait en interne. Calendrier prévisionnel : 2023 : conception / 2024 : mise en œuvre <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☐ 2025</td></tr> <tr> <td>☐ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Commune, FOCCAL Partenariat financier : Département, CC-ACVI	☐ 2022	☐ 2025	☐ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☐ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 3	Fiche action 3.1.
REDEFINIR UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE	Titre de l'action : <i>Vers la planification d'un Schéma des stationnements et des mobilités</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La gare, un élément stratégique de la mobilité touristique : Collioure étouffe sous l'omniprésence des véhicules dans la ville et notamment dans son cœur de ville. En 2017 on comptabilisait 10.605 véhicules par jour et jusqu'à 17.244 véhicules par jour en pic estival alors que la gare reste une infrastructure sous-exploitée... Ainsi, le projet de faire de la gare un Pôle d'Echanges Multimodaux Ferroviaires est au cœur de la redistribution des flux touristiques dans la ville. Cette approche qui relève par ailleurs de l'engagement d'une décision régionale à l'échelle de la Côte Vermeille (gestion des TER) apporte ici une alternative certaine au fonctionnement actuel des mobilités touristiques. La gare doit devenir le moteur des futures mobilités touristiques (exemple de Cinque Terre en Italie sur la Côte ligure)</i>	
Objectifs stratégiques	
- <i>Faire de la gare le nœud majeur des mobilités pour Collioure (en lien avec le transport maritime).</i> - <i>Développer un pôle multimodal en renforçant l'usage des modes actifs (piétons, vélos, trottinettes)</i> - <i>Reconquérir l'espace urbain et l'ouvrir aux piétons</i> - <i>Repenser les mobilités dans la transversalité des usages des transports en commun (bus, trains, bateaux)</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 3.1.1. : Création d'un Pôle d'Echanges Multimodaux Ferroviaires – Transports en commun et mobilités actives. Descriptif : Mettre en œuvre les recommandations faites de façon conjointe par les bureaux d'études (ETHICALIA, ASCODE Etude 2023). <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 3, 4, 6</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 50.000 € HT étude pré-opérationnelle sur la gare elle-même (fonctionnalités et dessin d'architecte). Estimation à venir des travaux sur la gare et espaces adjacents. Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2025 : démarrage des travaux ☐ 2022 ☒ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☐ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : BE spécialisé, AREC, Région Partenariat financier : Etat, Région, Département, CC-ACVI	

Axe 3	Fiche action 3.1.
REDEFINIR UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE	Titre de l'action : <i>Vers la planification d'un Schéma des stationnements et des mobilités</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Les dispositifs de signalisation directionnelle pour usager motorisé ou piéton doivent répondre aux contraintes des dernières évolutions de l'IISR (2022). Ils sont aussi censés parfaitement se distinguer de la signalisation destinée aux usagers routiers motorisés. Ils doivent également s'intégrer pleinement dans l'espace urbain pour contribuer à une lisibilité plus évidente et au final à mieux diriger les flux dans la ville. La signalisation de Collioure est soumise au cadre national de signalisation routière, au Schéma directeur départemental ainsi qu'à la Charte départementale des Pyrénées-Orientales.</i>	
Objectifs stratégiques	
- (Ré)générer une vision systémique des circulations sur Collioure - Développer un accès multimodal sur Collioure en articulant voiture / train / vélo / marche à pied - Informer en temps réel des disponibilités de places de parking. - Proposer un accueil usager aux parkings - Permettre une meilleure cohérence des prises de décisions de la part des automobilistes.	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 3.1.2. : Mise en place d'une nouvelle signalétique – informations sur les flux en temps réel. Descriptif : Application des préconisations de l'étude ASCODE conduite sur l'élaboration d'un Plan de circulation et signalisation. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 3, 4, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : Mise en œuvre d'une nouvelle signalétique – Coût non communiqué. Calendrier prévisionnel : 2023 : conception / 2024 : mise en œuvre ☐ 2022 ☐ 2025 ☐ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : BE spécialisé, AREC, Partenariat financier : Etat, Département	

Axe 3	Fiche action 3.1.
REDEFINIR UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE	Titre de l'action : <i>Vers la planification d'un Schéma des stationnements et des mobilités</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La complémentarité entre urbanisme et paysage questionne la place des cheminements doux permettant de découvrir ce site autrement, dans un lien évident entre mer et montagne. Avec aujourd'hui beaucoup de discontinuités dans son tracé, le Sentier du littoral détient déjà une certaine renommée auprès des marcheurs (surtout dans son tracé Puerto de la Selva - Cadaques). A ce titre, il mérite d'être aménagé de façon plus complète et de manière plus sécurisée sur l'ensemble de la Côte Vermeille. Le tracé du Sentier du littoral permettrait ainsi de relier de façon cohérente les principaux sites emblématiques de cette côte (valorisation du GSO en lien avec le Conservatoire du littoral) et aussi de sécuriser de façon annexe une desserte piétonne des parkings les plus éloignés.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Ouvrir Collioure à son territoire dans un lien entre urbanisme / paysage / littoral / mer / montagne - Mieux lier la cité à son environnement paysager pour une déambulation pédestre. - Accueillir les randonneurs (points d'eau, renseignements itinéraires, destinations majeures,...) - Construire de nouveaux partenariats sur des continuités paysagères et offres touristiques (sentier littoral).	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 3.1.3. : Planification d'un Schéma Directeur des modes actifs. Valorisation du Sentier du littoral et des itinéraires de randonnées. Descriptif : étude stratégique pour un Schéma des modes actifs pour une valorisation du Sentier du littoral. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 3, 4, 6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : Région-GSO – Conservatoire du littoral – CC-ACVI – Pays PM Coût estimatif : étude 30.000 € HT- Chiffrage des travaux suite aux recommandations de l'étude. Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2024 : mise en œuvre et balisage du sentier du littoral. ☐ 2022 ☒ 2025 ☐ 2023 ☒ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DDTM, BE spécialisé, AREC, Conservatoire du littoral, CC-ACVI Partenariat financier : Conservatoire du littoral, Région, Département	

Axe 3	Fiche action 3.1.						
REDEFINIR UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE	Titre de l'action : <i>Vers la planification d'un Schéma des stationnements et des mobilités</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Avec la rénovation du Musée et la création d'un espace de spectacle dans les entrepôts de la gare, il est nécessaire aujourd'hui d'anticiper l'augmentation de la fréquentation du site par la création d'un cheminement piétonnier offrant une alternative au seul front de mer. La signature culturelle de lieux marqueurs (salle de spectacle, Château Royal, Musée) doit s'accompagner d'une qualification urbaine pour leur lisibilité et leur accès. Cette volonté d'une redistribution des flux à partir de la gare suivant un nouvel axe piétonnier, engendre une (re)structuration de la ville par un nouvel axe piétonnier emblématique dans le lien Gare / Château Royal / Musée.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Offrir une alternative piétonne au front de mer sur un nouvel axe Gare / Château (douve ou glacis) / Musée - Développer une déambulation spécifique et sécurisée avec un mobilier urbain sur mesure - Créer un cheminement sécurisé et une signalétique adaptée.							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 3.1.4. : Qualification d'une liaison emblématique Gare / Château / Musée : cheminement et signalétique adaptés. Descriptif : aménager une pénétrante piétonnière sur l'axe Gare / Château / Musée. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 3, 4, 6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 500.000 € HT coûts des travaux Calendrier prévisionnel : 2025 : conception / 2023 : démarrage des travaux <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☐ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☐ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ABF, commune, CAUE Partenariat financier : Etat, Région, Département	☐ 2022	☒ 2025	☐ 2023	☒ 2026	☐ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☐ 2023	☒ 2026						
☐ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 3	Fiche action 3.1.
REDEFINIR UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE ET URBAINE	Titre de l'action : <i>Vers la planification d'un Schéma des stationnements et des mobilités</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
Le service ferroviaire est un atout incontestable pour permettre l'émergence d'un nouveau modèle touristique à promouvoir à l'échelle de la Côte Vermeille. L'exemple souvent cité dans cette étude est le territoire des Cinque Terre sur le littoral accidenté de la Riviera italienne où les villages colorés et leurs vignobles s'accrochent à des terrasses escarpées. Accueil très convivial autour de produits locaux, de culture méditerranéenne et de sentiers de randonnée en fait aujourd'hui une destination prisée uniquement desservie par le train. Cet exemple très concret constitue un exemple très inspirant pour la Côte Vermeille (pour un tourisme plus résilient : Plan « Tourisme, Mer et Littoral »).	
Objectifs stratégiques	
- Engager une concertation avec la Région à l'échelle de la Côte Vermeille. - Expérimenter un cadencement plus fréquent des dessertes par TER (associé à des offres touristiques). - lier le billet de train à des accès privilégiés aux patrimoines et Musée. - Expérimenter un PASS-TER	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 3.1.5. : Engagement d'une réflexion partenariale pour une pleine valorisation des offres de transports Lio (car et trains Lio) Descriptif : Conduire une expérimentation et une concertation sur la desserte de la Côte Vermeille pour un cadencement des offres de mobilités et des services connexes adaptés aux besoins du territoire tout au long de l'année. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 3, 4, 6</i> Maître d'ouvrage : la Région en partenariat avec les territoires – Pays PM – CC-ACVI - ADT (flux touristiques) Coût estimatif : à déterminer Calendrier prévisionnel : 2023 – 2024 : recensement de l'offre + évaluation des besoins ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : BE spécialisé, AREC, CC-ACVI Partenariat financier : Région, Etat, Département, CC-ACVI	

Axe 4	Fiche action 4.1.						
INTEGRER LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Titre de l'action : <i>Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>A bien les observer, les paysages sont des révélateurs puissants de la qualité d'organisation des territoires permettant justement de décrypter les modalités de leurs usages et de leur gouvernance. A ce titre, les paysages de la Côte Vermeille ne sont pas une page blanche car de nombreuses études y ont été conduites à l'exemple du travail engagé par le CAUE intitulé « Les vignobles en sites classés de la Côte Vermeille » restitué en 2010. Depuis, le paysage est aujourd'hui connu pour ces incendies précoces (Avril 2023) et pour ces risques de pluie torrentielles (île d'Ischia 2023). Ainsi, au-delà de l'aspect technique du façonnage en terrasses des terrains arides et escarpés de la Côte Vermeille existe un vrai savoir-faire dans la lutte contre l'érosion orienté vers une gestion raisonnée de l'eau : canaliser, capter, recueillir les eaux. C'est peut-être aujourd'hui ce système de canalisation, drainage, infiltration qui est la base du vivant de ce paysage qui mériterait certainement d'être réhabilité au titre de la gestion de l'eau et du changement climatique au motif de l'approvisionnement en eau des bassins versants de chacune des cités littorales. Le paysage est aujourd'hui devenu, sous bien des aspects, un enjeu majeur du développement de ce territoire.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Adapter les paysages d'hier aux attentes de demain en y créant une nouvelle valeur ajoutée - Maintenir, préserver et valoriser une viticulture active (AOC et relation avec les chais dans Collioure) - Engager une qualification du paysage dans ses approches du vivant et de la biodiversité (gestion de l'eau) - Développer ce lien entre urbanisme et paysage, valoriser la notion d'interdépendance des espaces.							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 4.1.1. : Conduire un « Plan paysage » à l'échelle communale (ou intercommunale sur le périmètre de l'appellation cru Banyuls-Collioure) Descriptif : Lancer une mission « Plan paysage » permettant un travail transversal entre les différents usages de cet espace entre nature et patrimoine. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 80.000 € HT – Calendrier prévisionnel : 2023 : conception de la structure / 2024 : lancement des chantiers <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : paysagiste concepteur, viticulteurs, FAO, OT, DRAC, CAUE, ACF, Partenariat financier : DEAL, GSO, Département	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 4	Fiche action 4.1.						
INTEGRER LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Titre de l'action : <i>Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Le patrimoine végétal est majeur à Collioure avec la présence emblématique des platanes qui ont été maintes fois taillés comme on taille la vigne. Les liaisons vertes font de l'arbre le trait d'union entre les différents espaces publics. L'arbre est aujourd'hui réhabilité comme élément majeur de la résilience urbaine au changement climatique. Cette pratique n'est pas une découverte pour Collioure qui bénéficie de larges aménagements ombragés par des alignements de platanes qui ont toutefois été remplacés par quelques palmiers, lesquels à défaut de produire de l'ombre sont un rappel symbolique des choix d'aménagement de la riviera italienne. Le choix des essences et des espaces à aménager demeure une discussion ouverte dans la perspective des futurs aménagements d'espaces publics.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Mettre en œuvre un plan de renaturation de la ville : développer l'ombre dans les espaces publics - Maintenir et développer la qualité structurante de l'arbre pour aménager l'espace public - Maintenir et renforcer la présence d'îlots de fraîcheur dans la ville (jardin Pams, le Glacis). - Articuler les lieux par des cheminements à l'ombre (jardiner la ville)							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 4.1.2. : Développer la place de l'arbre et des jardins dans la cité. Le jardin Pams et le Glacis. Descriptif : favoriser la présence de paysagistes lors des études urbaines. Approche du vivant dans la trame urbaine et délimitation de zones de protection Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 50.000 € HT étude globale trame V&B en relation avec PLU- Préfiguration jardin Pams et espace du Glacis. Calendrier prévisionnel : Dimension à intégrer pour chacun des projets d'espaces publics ou extérieur à la ville. <table data-bbox="159 1680 558 1836"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DREAL, ARB, AREC, Partenariat financier : Etat, Département	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☒ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☒ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 4	Fiche action 4.1.
INTEGRER LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Titre de l'action : <i>Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La prise en compte des effets directs du changement climatique dans les aménagements urbains se traduit pour Collioure par sa participation active à l'étude du trait de côte et aux mesures d'érosion du littoral et de la montée des eaux maritimes. Collioure fait partie des 3 communes littorales qui ont été retenues par le programme d'Etat pour questionner le recul du trait de côte afin d'évaluer ses effets à moyen et plus long terme. Ces trois communes ont ici adopté une démarche volontariste dans une nouvelle actualité du lien urbanisme – espace maritime.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Anticiper sur l'intégration du recul du trait de côte - Intégrer la dimension de submersion marine dans le PLU - Anticiper sur le recul des plages et sur l'érosion du patrimoine historique - Favoriser les navettes bateaux respectueuses de l'environnement comme des passagers - Anticiper dès aujourd'hui le modèle de développement urbain de demain.	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 4.1.3. : Intégration de l'évolution du trait de côte dans le modèle urbain Descriptif : entretenir cette relation mer / urbanisation – référence au document Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : Etude prospective sur la dynamique du trait de côte et flux sédimentaires : 25.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : engagement d'une étude / 2024 : mise en œuvre des préconisations ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DDTM, Parc marin, ARB, AREC, OBSCAT Partenariat financier : Etat, Région, Département	

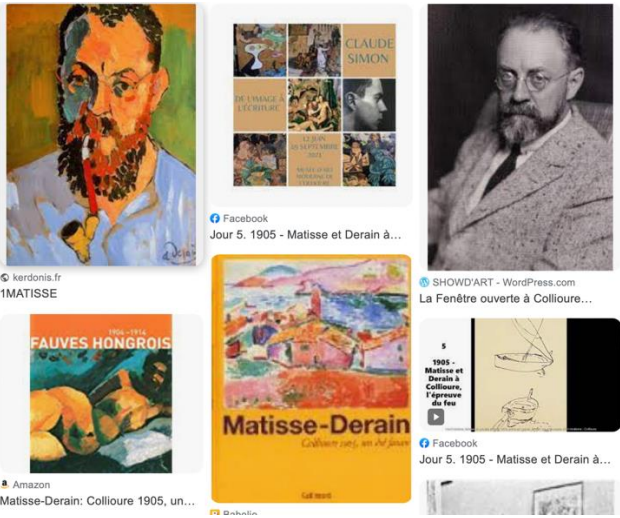
Axe 4	Fiche action 4.1.
INTEGRER LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Titre de l'action : <i>Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>La pression d'une sur-fréquentation touristique engage inévitablement la responsabilité communale en matière de gestion des déchets et de rejets à la mer. La commune s'engage en conséquence sur la mise en œuvre du programme « Port propre » (Région, Départ 66). Cette approche respectueuse de l'environnement marin est aussi un moyen d'infléchir l'actuel modèle touristique vers un développement plus soutenable. Il en est de même de la gestion des surfaces viticoles qui s'engagent toujours plus avant dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Ces formes de gestions respectueuses de l'environnement deviennent aujourd'hui la norme de toute production de qualité (effluents, pesticides et désherbants, ...) en particulier au regard du Parc marin et de la qualité des eaux de baignade.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Mettre en œuvre du programme « Port propre » autour de mesures spécifiques (dispositif de collecte des eaux usées et des fonds de cale, réception des déchets, consommations eau et électricité, sensibilisation des usagers) - S'assurer d'une pleine accessibilité à des toilettes publiques et récolte de déchets (Front de mer) - Gérer la (sur)fréquentation touristique par des mesures et services de protection de l'environnement - Montrer l'exemple sur le développement de la navigation électrique	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 4.1.4. : Valorisation des engagements sanitaires et écologiques du port de Collioure en faveur du Parc marin – Programme « Port propre » Descriptif : Mise en œuvre du programme « Port propre » - Dossier en cours. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2, 3, Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : première tranche des investissements 50.000 € HT, seconde tranche à chiffrer Calendrier prévisionnel : 2023 : chiffrage des investissements / 2024 : mise en œuvre + lancement tranche N°2 ☐ 2022 ☒ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DTM, Parc marin, ARB, AREC Partenariat financier : Etat, Région, Département	

Axe 4	Fiche action 4.1.
INTEGRER LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Titre de l'action : <i>Vers un modèle urbain plus intégrateur des dimensions environnementales et climatiques</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
Aucune réhabilitation de l'ensemble des bâtiments communaux n'a été faite depuis leur construction. Leurs utilisations publiques appellent aujourd'hui à les rénover : école, centre culturel et mairie s'inscrivent aujourd'hui dans ce programme de gestion de l'énergie avec notamment une mise aux normes des huisseries. Une étude pour le chiffrage des travaux est aujourd'hui en cours (étude SYDEEL 66).	
Objectifs stratégiques	
- Adapter les bâtiments communaux à une transition énergétique - Réduire les pertes énergétiques et donner l'exemple à l'échelle communale - Améliorer la santé et le bien être des usagers	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 4.1.5 : Isolation thermique des bâtiments communaux : remplacement des huisseries et étude des modalités de chauffage. Descriptif : Mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux (école, mairie, centre culturel) <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1, 2, 4,</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : estimation 250.000 € / bâtiment soit estimation des travaux 750.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : chiffrage des investissements / 2024 : lancement des travaux ☐ 2022 ☒ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : AREC, Partenariat financier : Etat, Région	

Axe 5	Fiche action 5.1.						
ENGAGER LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Les cinq cités littorales de la Côte Vermeille fonctionnent aujourd'hui sur des positionnements individuels en développant chacune leurs atouts spécifiques autour de projets stratégiques qui leur sont propres et qui sont tous très pertinents. Pourtant il apparaît que ces cités partagent aussi des problématiques qui leurs sont communes et qu'elles pourraient traiter dans une dimension de coopération : c'est notamment le cas des problématiques d'habitat (les actions actuelles OPAH ne sont pas à la mesure des enjeux notamment pour les jeunes actifs et de services publics qui gagneraient à être pensés à une échelle plus infra-communautaire, d'où la proposition de conduire une réflexion à cette échelle géographique pertinente venant ainsi enrichir le positionnement de synergies possibles entre habitat, activités économiques, services publics, mobilité.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Engager une approche infra-communautaire des problématiques d'urbanisation de la Côte Vermeille - Faire jouer ensemble leurs stratégies et complémentarités potentielles - Répondre à des problématiques communes de façon coordonnée - S'inscrire dans une démarche partagée pour accroître leur pouvoir d'agir sur le montage des projets spécifiques							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 5.1.1. : Meilleure prise en compte de la synergie potentielle des positionnements économiques des cités littorales de la Côte Vermeille Descriptif : Accompagnement d'une étude stratégique sur le positionnement urbain et enjeux partageables de la Côte Vermeille Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1,2,3,4,5,6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : CC-ACVI Coût estimatif : Etude globale 75.000 € HT Soit 15.000 € HT par commune Calendrier prévisionnel : 2023 : présentation en Commission / 2025 : restitution étude <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Région, CC-ACVI Partenariat financier : -	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	 La carte illustre la Côte Vermeille, une zone littorale du département des Pyrénées-Orientales. Elle met en évidence les communes de Collioure, Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres, Cap Béar, Cap Ouletstrell, Banyuls-sur-Mer, Cap du Troc, Cap l'Abellie, Cap Roderis, Cerbère, et Cap Cerbère. Des réserves naturelles sont indiquées, telles que la Réserve Naturelle du Mas Larrieu, la Réserve Naturelle de la Forêt de la Massane, la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, et la Réserve Naturelle de l'Albera. Des points d'intérêt comme le Musée Aristide Maillol, le Tour Mageloc, l'Aquarium, et le Laboratoire de la Mer sont également marqués. La carte est colorée avec des tons de bleu pour la mer, de vert pour les zones naturelles, et de rouge pour les communes littorales.
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 5	Fiche action 5.1.						
ENGAGER LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La desserte ferroviaire constituant un fil rouge stratégique pour l'ensemble des cités littorales de la Côte Vermeille, il nous semble utile que soit conduite une analyse prospective sur le développement touristique dans l'esprit de la démarche engagée pour la destination « Cinque Terre » sur le littoral ligure en Italie. Beaucoup de similitudes existent en effet entre la Côte Ligure et la Côte Vermeille en matière de culture et de ressources locales. Si les cinq cités littorales se positionnent aujourd'hui sur des stratégies différenciées (pôle culturel, pôle marin, pôle scientifique, pôle environnemental) leur mise en synergie n'est pas faite aujourd'hui (la discontinuité du Sentier littoral en est un exemple). Il nous semble utile dans ce contexte qu'une synergie effective face exister la Côte Vermeille autrement... notamment en termes de « Destination touristique » différenciée (cadre Plan littoral 21 – 2021-2027 et appel à projet Etat-Région « Tourisme, Mer et Littoral ».</i>							
Objectifs stratégiques							
- Engager un Schéma touristique à la dimension des cinq cités - Faire travailler ensemble le potentiel des cités littorales - Travailler à des enjeux communs sur une dimension de « Destination touristique » - Donner du sens à la labellisation GSO							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 5.1.2. : Définir un modèle de « Destination touristique » pour la Côte Vermeille Descriptif : accompagnement d'une étude stratégique sur le positionnement touristique Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1,2,3,4,5,6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : Commune de Collioure - GSO - ADT. Coût estimatif : 50.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : Décision, choix BE / 2025 : restitution des préconisations <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td> <td>☒ 2025</td> </tr> <tr> <td>☒ 2023</td> <td>☐ 2026</td> </tr> <tr> <td>☒ 2024</td> <td>☐ 2027-2028</td> </tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CRT, ADT, OT, GSO, Parc Marin, CC-ACVI Partenariat financier : Etat, Région (dispositif Tourisme en cours de révision), Département	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 5	Fiche action 5.1.						
ENGAGER LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>La dynamique impulsée autour du Projet urbain et la volonté de faire de la culture un axe fort du développement économique de la ville, incite aujourd'hui à la création d'un écosystème créatif autour d'un espace de spectacles qui fait aujourd'hui défaut à Collioure. En effet, les programmations événementielles ne peuvent se dérouler indéfiniment sur des scènes mobiles soumises aux aléas climatiques et mobilisant largement l'espace public. Ces événements appellent aujourd'hui un lieu pleinement dédié à ces activités créatives, mobilisant de fait de l'ingénierie culturelle, qui viennent renforcer le positionnement spécifique de Collioure et assoir sa signature de Pôle culturel de la Côte Vermeille.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Développer et associer des compétences en matière d'ingénierie de projet culturel - Structurer un pôle de compétences dans le domaine des ICC ou toutes autres dimensions créatives - Ouvrir le lieu à des approches euro-méditerranéennes (écriture de projets, scène musicale, ...) - Développer des travaux collaboratifs (y compris dans le domaine de la recherche)							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 5.1.3. : Rénovation des entrepôts de la gare. Structuration d'un éco-système créatif autour d'une salle de spectacle. Descriptif : Rénovation des entrepôts de la gare. Développement de compétences en matière d'ingénierie de projets culturels dotées d'approches transversales et de recherches actions. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1,2,3,4,5,6 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : Coût des travaux 4 M € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : projet d'architecture / 2024 : démarrage du Projet <table data-bbox="159 1691 558 1825"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Partenariat financier : Etat, Région, Département, CC-ACVI	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

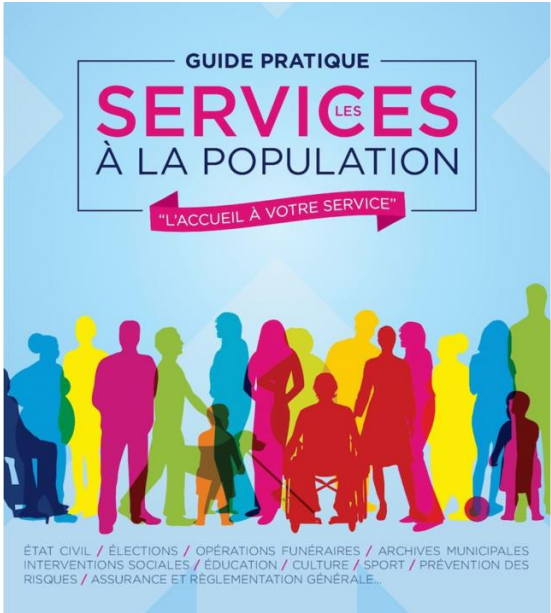
Axe 5	Fiche action 5.1.
ENGAGER LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
Le rayonnement du Musée s'appuie sur un programme de résidences d'artistes (appel à projet) pour créer de la matière artistique capable de questionner le territoire. Collioure souhaite redevenir un lieu d'accueil et de travail pour les artistes. Les axes de travail sont nombreux. Ils seront définis par le Comité qui aura en charge la publication des appels à résidence. Par cette action, le Musée souhaite s'inscrire dans une dimension ouverte sur la création contemporaine en poursuivant par ailleurs ses collections.	
Objectifs stratégiques	
- Poursuivre la dimension créative de Collioure - Entretenir une dimension d'art vivant ouvert sur le monde - Poursuivre l'impulsion et le regard donnée par Matisse	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 5.1.4. : Accueil d'artistes en résidence – Lancement d'appel à projets. Descriptif : qualification de lieux d'accueil (Maison de la Prud'homie) pour mettre en œuvre des résidences d'artistes. Lancer des appels à projets et accueil d'artistes en résidence. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 4, 5 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 60.000 € travaux d'aménagement Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2024 : mise en œuvre ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DRAC, FRAC, Musée Partenariat financier : Etat, Région, Département	 © kerdonis.fr 1MATISSE Facebook Jour 5. 1905 - Matisse et Derain à... SHOWD'ART - WordPress.com La Fenêtre ouverte à Collioure... Amazon Matisse-Derain: Collioure 1905, un... Facebook Jour 5. 1905 - Matisse et Derain à...

Axe 5	Fiche action 5.1.						
ENGAGER LA CULTURE COMME AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PROJET URBAIN	Titre de l'action : Collioure chef de file d'un projet communautaire des cités littorales de la Côte Vermeille						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Le Château Royal, propriété du Département est un élément architectural et urbain emblématique de la cité de Collioure. Bien que de conception architecturale défensive (doutes, glacis) cet espace sur 4 ha a d'une part une vocation d'articulation urbaine des quartiers du Boramar et du Faubourg, et d'autre part une dimension mobilisatrice et créative majeure dans l'ouverture de Collioure à des coopérations transfrontalières (programme européen) et plus largement méditerranéenne (archéologie,...). On ne peut concevoir de grandes manifestations ou évènementiels à Collioure sans l'implication du Château Royal associé au rôle actifs du Département 66. Cette capacité de coopération, de conception et de financement de projets doit devenir une question ouverte sur les opportunités qu'offrira la ville de demain.</i>							
Objectifs stratégiques							
- Faire du Château Royal un espace de coopération entre le Département et Collioure - Acquérir des compétences en matière de montage de projets européens - Etre en capacité de s'inscrire dans des projets européens et méditerranéens - Ouvrir le patrimoine à des collaborations fructueuses entre art et sciences							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 5.1.5. : le Château Royal comme espace de coopérations patrimoniale et artistique de dimension transfrontalière. Descriptif : Engagement d'une Convention autour d'un Projet de coopération culturelle. Schéma de programmations évènementielles 30.000 € HT Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 4, 5 Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : 30.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : Etude / 2024 : résultat des premiers dossiers. <table data-bbox="159 1691 558 1836"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☒ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DRAC, FRAC, Musée Partenariat financier : Etat, Région, Département	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☒ 2026	☒ 2024	☒ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☒ 2026						
☒ 2024	☒ 2027-2028						

Axe 6	Fiche action 6.1.
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : <i>Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>L'évidence de l'absence d'offre locative à l'année conséquence d'une rentabilité foncière de court terme en faveur du logement saisonnier (airbnb) appelle une réponse sur mesure capable d'infléchir les tendances lourdes actuelles des pratiques du logement. L'objectif est ici de cibler préférentiellement les jeunes actifs et nouvelles familles autour d'une approche de parcours de vie, parcours résidentiel. Malgré un foncier quasi inexistant, la ville a engagé une opération de 23 logements sociaux pour répondre de façon exemplaire à cette demande urgente.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Ouvrir une offre de logement aux jeunes actifs - Diversifier l'offre locative ciblant les jeunes ménages - Sortir des locations saisonnières estivale à prix fort - Répondre au déséquilibre actuel en matière d'offre locative - Développer des partenariats de montage de projets (rôle EPF,...)	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 6.1.1. : Développer une offre d'habitat pour les jeunes actifs. Partenariat avec l'Office Public de l'Habitat (OPH) Descriptif : Création de 23 logements locatifs pour une priorité aux jeunes actifs. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1,4,5,6</i> Maître d'ouvrage : Office Public Habitat (OPH) Coût estimatif : Devis des travaux pas encore communiqué. Calendrier prévisionnel : 2023 : étude pré-opérationnelle / 2024 : démarrage de la construction. ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : OPH, Partenariat financier : ANAH, Région, Département	 CHOISIR HABITAT JEUNES

Axe 6	Fiche action 6.1.																								
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires																								
PRESENTATION DE L'ACTION																									
Contexte																									
La dynamique de la population active étant au cœur du questionnement du modèle urbain, il semble logique que soit approfondie cet enjeu des ressources humaines sur la commune de Collioure. Suite au dernier recensement, il apparaît utile que soit conduite une analyse fine de la situation des jeunes actifs et aussi des nouveaux arrivants. L'objectif est de mieux infléchir les tendances lourdes qui ont été repérées aujourd'hui et de mieux mesurer aussi les actions en faveur de l'habitat locatif notamment. Il serait utile de conduire ce travail sur l'ensemble des cités du littoral de la Côte Vermeille afin de pouvoir partager une problématique que tout le monde sait commune.																									
Objectifs stratégiques																									
- Connaître et mesurer le potentiel des jeunes actifs comme des nouveaux arrivants - Mettre en réseau les initiatives et les besoins existants - Accompagner les porteurs de projets - Argumenter sur la politique de l'habitat																									
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES																									
Projet 6.1.2. : Mesure du potentiel d'activité des nouveaux habitants en Côte Vermeille. Quelles motivations, quelles compétences ? Descriptif : conduire une étude pour connaître le potentiel des nouveaux arrivants en Côte vermeille. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 1,4,5,6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : Commune de Collioure ou CC-ACVI Coût estimatif : Etude ciblée sur Collioure 15.000 € HT Etude à l'échelle de la Côte Vermeille 50.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : passage en Commission CC / 2024 : restitution de l'étude et préconisations ☐ 2022 ☐ 2023 ☒ 2024 ☐ 2025 ☐ 2026 ☐ 2027-2028	<table><caption>PART DU SOLDE NATUREL ET DU SOLDE MIGRATOIRE APPARENT DANS L'ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION ENTRE 2013 ET 2018</caption><thead><tr><th>Commune</th><th>Solde Naturel (%)</th><th>Solde Migratoire (%)</th><th>Total (%)</th></tr></thead><tbody><tr><td>Argelès-sur-Mer</td><td>+1,6</td><td>-0,7</td><td>+0,9</td></tr><tr><td>Collioure</td><td>-1,4</td><td>-3,2</td><td>-4,6</td></tr><tr><td>Port-Vendres</td><td>+0,5</td><td>-1,2</td><td>-0,7</td></tr><tr><td>Banyuls-sur-Mer</td><td>+1,6</td><td>-1,3</td><td>+0,3</td></tr><tr><td>Cerbère</td><td>+0,4</td><td>-0,8</td><td>-0,4</td></tr></tbody></table>	Commune	Solde Naturel (%)	Solde Migratoire (%)	Total (%)	Argelès-sur-Mer	+1,6	-0,7	+0,9	Collioure	-1,4	-3,2	-4,6	Port-Vendres	+0,5	-1,2	-0,7	Banyuls-sur-Mer	+1,6	-1,3	+0,3	Cerbère	+0,4	-0,8	-0,4
Commune	Solde Naturel (%)	Solde Migratoire (%)	Total (%)																						
Argelès-sur-Mer	+1,6	-0,7	+0,9																						
Collioure	-1,4	-3,2	-4,6																						
Port-Vendres	+0,5	-1,2	-0,7																						
Banyuls-sur-Mer	+1,6	-1,3	+0,3																						
Cerbère	+0,4	-0,8	-0,4																						
Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ANAH, DDT, CCI, CC-ACVI Partenariat financier : Etat, Départ 66, CC-ACVI																									

Axe 6	Fiche action 6.1.						
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : <i>Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
<i>Si le PADD du SCOT encourage le maintien des équipements de santé en Côte Vermeille, il existe là au regard de la composition démographique (47% personnes de + 60ans) un potentiel de services qui mériterait d'être davantage structuré et qualifié (économie présentielle, silver économie). Déjà lors de la création du Pays Pyrénées-Méditerranée il avait été soulevé la question des compétences attachées aux établissements de rééducation très présents sur ce territoire au point d'envisager alors un « cluster santé » pour une montée en puissance des savoir-faire. Le constat fait aujourd'hui est que le sujet demeure un potentiel majeur et se double même d'un besoin de positionnement de Maison de santé dont le seul intérêt serait d'être reliées à un CHU (visites cardio, etc...)</i>							
Objectifs stratégiques							
- Structurer les pôles santé en Côte Vermeille, développer des spécificités médicales - Développer la Maison de santé à proximité de la gare - Penser le service santé dans une dimension de compétences élargies - Engager une échelle communautaire pour penser au mieux l'accessibilité des investissements							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 6.1.3. : Lancer une réflexion infra-communautaire sur la conception et la répartition des pôles de santé et services associés Descriptif : Etude à l'échelle infra-communautaire + Projet de Maison de santé communale en cours de permis de construire sur Collioure Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2,4,5,6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : Commune de Collioure (création pôle santé), CC-ACVI (Etude spécifique) Coût estimatif : Etude globale 60.000 € HT <i>Projet sur Collioure en partenariat avec OFFICE 66 (qui porte le projet).</i> Calendrier prévisionnel : 2023 : présentation en Commission CC / 2024 : restitution étude <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☒ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☒ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : SDAASP, ARS, CC-ACVI Partenariat financier : Etat, Région, Départ 66, CC-ACVI	☐ 2022	☒ 2025	☒ 2023	☒ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☒ 2025						
☒ 2023	☒ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 6	Fiche action 6.1.
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : <i>Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>En réalisant le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) prévu par la Loi NOTRe, le Département s'engage à améliorer la vie quotidienne des habitants notamment en renforçant la présence des services au public et en optimisant leur territorialisation. Cet engagement constitue un enjeu majeur du vivre ensemble que l'on propose ici de focaliser sur la configuration singulière des cités de la Côte Vermeille. Un diagnostic de l'offre existante semble devoir aujourd'hui être actualisé de façon spécifique sur l'ensemble des secteurs de compétences du SDAASP ainsi qu'une actualisation des préconisations au regard des évolutions récentes, spécifiquement adaptée à la Côte Vermeille.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Redéfinir les priorités et les complémentarités entre les services en Côte Vermeille - Apporter des compléments à la révision du SCOT (mobilité, santé, jeunesse). - Etre au plus près des habitants dans leur vécu au quotidien - Faire le point sur l'évolution des besoins réels des populations résidentes globalement âgées.	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 6.1.4. : Positionnement d'un Schéma des services à la population en Côte Vermeille Descriptif : Besoin d'une étude actualisée en matière de répartition des offres de services de proximité spécifique à la Côte Vermeille. <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2,4,5,6</i> Maître d'ouvrage : SDAASP Coût estimatif : étude 50.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : décision CC / 2024 : restitution des préconisations. ☐ 2022 ☐ 2025 ☒ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : SSIAD, CAF, MSAP, Partenariat financier : Etat, Département	

Axe 6	Fiche action 6.1.						
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : <i>Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires</i>						
PRESENTATION DE L'ACTION							
Contexte							
Collioure n'échappe pas au modèle de villégiature post-retraite. Il est évident que la démographie de Collioure est aujourd'hui constituée d'une part majeure de personnes retraitées voire âgées, ce qui pose dans un temps relativement court la question d'un besoin crucial d'une aide au maintien à domicile par l'adaptation de leur logement et par un accès facilité aux services permettant la compensation de ces handicaps spécifiques. L'USSAP (Union Sanitaire et Sociale pour l'Accompagnement de la Prévention) très présente sur le territoire peut permettre le renforcement d'une offre spécifique dans le maintien à domicile des personnes âgées. Dispositifs SSIAD et MAIA de l'USSAP qui pourrait se mettre en place de façon expérimentale sur Collioure et plus largement sur la Côte Vermeille étant donné la spécificité de ce territoire sur le sujet.							
Objectifs stratégiques							
- Permettre un parcours de vie complet sur la commune - Expérimenter la possibilité de collocation intergénérationnelle - Adapter les logements et apporter un véritable service quotidien aux personnes âgées - Créer des emplois liés à la personne et développer l'entrepreneuriat autour des services à la personne							
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES							
Projet 6.1.5. : Planification de la politique du maintien à domicile des personnes âgées Descriptif : développer des services à la personne sur mesure adaptés aux nécessités locales. Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2,4,5,6 Maître d'ouvrage : va dépendre du niveau auquel va être placée la mission : Commune de Collioure - SDAASP Coût estimatif : étude 50.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : projet en cours d'écriture / 2024 : montée en puissance de compétences locales spécifiques <table border="0"> <tr> <td>☐ 2022</td><td>☐ 2025</td></tr> <tr> <td>☒ 2023</td><td>☐ 2026</td></tr> <tr> <td>☒ 2024</td><td>☐ 2027-2028</td></tr> </table> Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : SDAASP, USSAP, ANAH, ANIL, ADIL Partenariat financier : Département	☐ 2022	☐ 2025	☒ 2023	☐ 2026	☒ 2024	☐ 2027-2028	
☐ 2022	☐ 2025						
☒ 2023	☐ 2026						
☒ 2024	☐ 2027-2028						

Axe 6	Fiche action 6.1.
PROMOUVOIR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AUX SERVICES	Titre de l'action : <i>Vers un (re)positionnement de certaines fonctionnalités urbaines communautaires</i>
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>L'espace de la gare devenant aujourd'hui stratégique pour le développement de Collioure (pôle multimodal et salle de spectacle), la décision d'externaliser les ateliers municipaux relève de cette recomposition urbaine pour promouvoir une plus forte cohérence de ses fonctionnalités. La surface affectée aux ateliers sur le terrain de Cap Dourats offre d'une part une plus grande accessibilité aux engins de chantier, mais aussi un espace plus adéquat au développement des activités techniques.</i>	
Objectifs stratégiques	
- Rendre plus accessible des fonctions techniques de Collioure - Disposer d'un espace technique plus accessible et plus fonctionnel - Libérer un espace stratégique en cœur de ville à proximité de la gare - Ouvrir l'espace de la gare et ses entrepôts à de l'accueil public	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 6.1.6. : Déplacement et reconstruction des ateliers municipaux Descriptif : délocaliser les ateliers municipaux de l'espace de la gare vers ZAE du Cap Dourats <i>Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectifs 2,4,5,6</i> Maître d'ouvrage : Commune de Collioure Coût estimatif : travaux 700.000 € HT Calendrier prévisionnel : 2023 : projet en cours d'écriture / 2024 : montée en puissance de compétences locales spécifiques ☐ 2022 ☒ 2025 ☐ 2023 ☐ 2026 ☒ 2024 ☐ 2027-2028 Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CC-ACVI Partenariat financier : Départ 66, CC-ACVI	